

MARSEILLE

Parking Les Docks / Espercieux 2022



Auteur : Julien Dalla Vecchia/ Yannick Julie

Date : 16 mai 2023

Table des matières

Préambule	4
1 Présentation générale	5
A/ Descriptif du parc.....	5
B/ Caractéristique du contrat	6
C/ Rappel des tarifs en vigueur avec rappel des augmentations pratiquées.....	7
D/ Eléments marquant de l'exploitation	9
2 Inventaire actualisé et précis du service avec niveau d'amortissement de chaque bien par parc	10
3 Opérations d'entretien-maintenance-renouvellement	11
A/Montant total.....	11
B/Détail par opérations	11
C/Suivi explicite des opérations contractuelles et des opérations mentionnées l'année précédente ..	12
4 Fréquentation par parc	15
A/Fréquentation horaires totales.....	15
B/Sorties gratuites	22
C/Abonnements	23
D/Détail des autres produits.....	27
E/Eléments justifiants et explications sur des éventuelles variations	28
5 Qualité de service	29
A/Précision des services à la clientèle.....	29
B/Nombre et motifs des réclamations	30
C/Extraction des réclamations	30
D/Résultat détaillé de l'enquête de satisfaction	31
6 Affectation du personnel par parc	40
A/Nombre d'ETP en fonction de chaque catégorie de personnel.....	40
B/Pourcentage d'affectation des ETP par parc.....	41
C/Tâches confiées à chaque ETP.....	42
D/Justification de toute variation de la masse salariale	44
7 Compte d'exploitation	45
A/Compte d'exploitation	45
B/Rappel du compte prévisionnel pour l'année	48
C/Justification de tout écart significatif avec le compte d'exploitation prévisionnel	49
D/Justification de chaque variation du compte d'exploitation annuel par rapport aux années précédentes.....	49
8 Détails des charges	50
A/Exploitation.....	50
B/Personnel.....	50
C/Totales.....	50

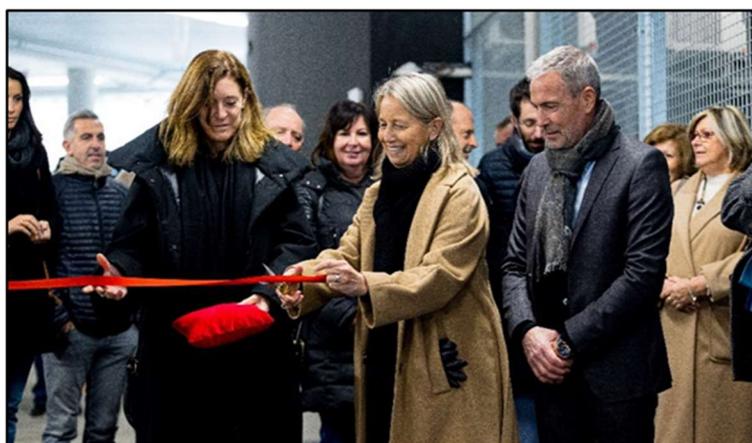
9	Détails du calcul de la redevance	51
	A/Fixe.....	51
	B/Variable	52
10	Détail des frais de personnel	53
	A/Coût pour chaque ETP de la DSP	53
	B/Coûts relatifs au personnel	53
	C/ Justification de toute évolution de la masse salariale	53
11	Liasse fiscale	54

Préambule

L'année 2022 est l'année du retour à la normale après deux exercices perturbés par la pandémie de Covid 19 et les différents confinements, couvre feu et restrictions sanitaires.

D'une manière générale au niveau de la Ville de Marseille, nous constatons une belle reprise de la fréquentation horaire et une activité touristique croissante notamment sur la période estivale même si en 2021, durant cette période nous avons eu un afflux de clients.

Un fait marquant important de cet exercice est le constat alarmant que nous faisons quant à la recrudescence des vols à la roulotte, du vandalisme et des incivilités sur l'ensemble du territoire Marseillais et notamment dans nos ouvrages.



1 Présentation générale

A/ Descriptif des parkings Les Docks/Espercieux.

Nb de parcs gérés : 2

Durée du contrat : 7 ans

Caractéristiques des parcs :

Parcs	Type E/SE/A *	Nb de places publiques	Nb de niveaux	Utilisation Résidentiel/ Rotatif/Mixte	Date de mise en service
Espercieux	E	500	6	Mixte	2007
Les Docks	E	283	7	Mixte	2009

(* E : Enterré; SE : Semi-Enterré ; A : Aérien)

Parcs	Horaires d'ouverture	Jours d'ouverture	Adresse
Espercieux	24h/24	7i/7	Rue des Docks 13002 Marseille
Les Docks	06h/22h	7i/7i	Rue des Docks 13002 Marseille

B/ Caractéristiques du contrat

Le contrat de délégation de service public est conclu pour une durée de 7 ans.

Il prend effet au 1^{er} décembre 2021 et se terminera le 30 novembre 2028 selon nos engagements contractuels.

Pour la gestion de ce contrat, la Société Marseillaise de Stationnement a été créée et dédiée pour porter le contrat qui nous lie.

Le présent rapport a pour but de décrire l'organisation des deux sites et de présenter au délégant l'économie générale de l'exploitation pour la période de début de DSP.

C/ Rappel des tarifs en vigueur avec rappel des augmentations pratiquées

PRIX ET SERVICES

Q-PARK LES DOCKS

🕒 24/7

Tarifs Jour VL - De 8h à 20h

15 min	Gratuit	De 1h15 à 5h00	+ 0,80 € par ¼h
30 min	Gratuit	De 5h15 à 11h45	+ 0,70 €
45 min	1,90 €	12h	35,00
1h	2,70 €		

Tarifs Nuit VL - De 20h à 8h

15 min	Gratuit	De 1h15 à 2h45	+ 0,30 € par ¼h
30 min	Gratuit	De 3h00 à 4h45	+ 0,20 € par ¼h
45 min	0,90 €	5h	5,00 €
1h	1,20 €	12h	5,00 €

24h	35,00 €
Ticket perdu	40 € /jour

Tarifs Jour MOTO - De 8h à 20h

15 min	Gratuit	De 1h15 à 4h00	+ 0,30 € par ¼h
30 min	Gratuit	De 4h15 à 11h45	+ 0,10 € par ¼h
45 min	0,90 €	12h	8,00 €
1h	1,20 €		

24h	8,00 €
Ticket perdu	20 € /jour

PRIX ET SERVICES

Q-PARK ESPERCIEUX

🕒 24/7

Tarifs Jour VL - De 8h à 20h

15 min	Gratuit	De 1h15 à 5h00	+ 0,80 € par ¼h
30 min	Gratuit	De 5h15 à 11h45	+ 0,70 €
45 min	1,90 €	12h	35,00
1h	2,70 €		

Tarifs Nuit VL - De 20h à 8h

15 min	Gratuit	De 1h15 à 2h45	+ 0,30 € par ¼h
30 min	Gratuit	De 3h00 à 4h45	+ 0,20 € par ¼h
45 min	0,90 €	5h	5,00 €
1h	1,20 €	12h	5,00 €

24h	35,00 €
Ticket perdu	40 € /jour

Tarifs Jour MOTO - De 8h à 20h

15 min	Gratuit	De 1h15 à 4h00	+ 0,30 € par ¼h
30 min	Gratuit	De 4h15 à 11h45	+ 0,10 € par ¼h
45 min	0,90 €	12h	8,00 €
1h	1,20 €		

24h	8,00 €
Ticket perdu	20 € /jour

Abonnements <small>uniquement sur qpark-resa.fr</small>		
7x24	Du lundi au dimanche	220,00 € / mois
7x24 Résident <small>COMPREZ</small>	Du lundi au dimanche - sous conditions	58,33 € / mois
7x24 Moto	Du lundi au dimanche	110,00 € / mois
7x24 Moto Résident ou Travail	Du lundi au dimanche - sous conditions	30,42€ / mois

Il est à noter que la grille tarifaire appliquée en 2022 correspond à celle mise en place au début de la nouvelle délégation de service public, et qu'il n'y a pas eu d'indexation en 2022.

Les tarifs résidents sont figés sur les 4 premières années du contrat et leur évolution est limitée à +2% sur la durée de la convention.

D/ Eléments marquant de l'exploitation

La métropole nous a renouvelé sa confiance en nous confiant l'exploitation des parkings Espercieux et Les Docks pour une durée de 7 ans.

Les équipes Q Park du service patrimoine ont donc lancé les premières consultations dès l'attribution du marché afin d'honorer nos obligations en matière de travaux et de rénovation des parkings.

Toutefois, nous constatons sans surprise que la pandémie mondiale impacte l'ensemble des corps d'état et que les délais d'approvisionnement se voient allongés ainsi que les coûts travaux qui évoluent dans la même logique.

En attente de la validation des demandes d'autorisation de travaux, nous avons déjà procédé au remplacement de l'ensemble du système de péage des parkings Espercieux et des Docks.

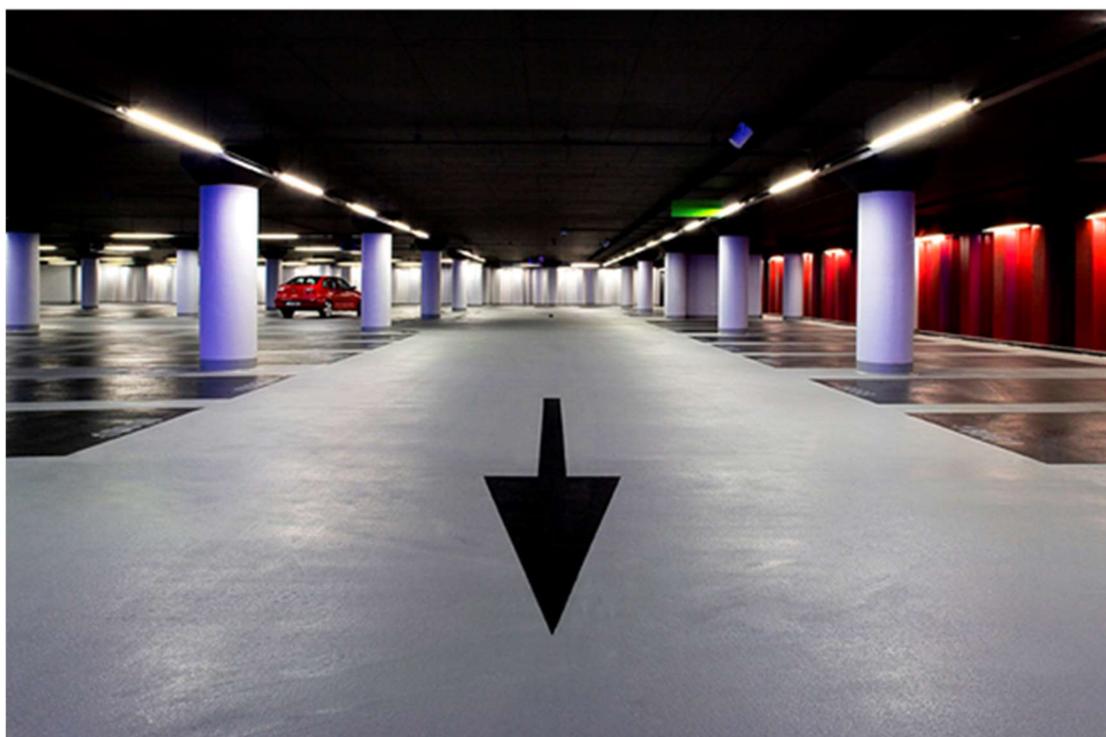
Nous constatons sur l'ensemble du périmètre Marseillais et notamment sur le site Espercieux, qui est particulièrement exposé en raison de la proximité de nombreux hôtels, une hausse inquiétante des phénomènes suivants :

- Vol à la roulotte
- Vandalisme sur les véhicules et sur nos équipements
- Comportement agressif de certains usagers envers nos équipes
- Squat et présence de nombreux marginaux

Nous adaptons en permanence nos dispositifs et nos organisations afin de faire face à ces nouveaux comportements mais notre champ d'action, ainsi que celui de notre prestataire de sécurité, est limité et certaines missions ne peuvent être menées à bien de façon pérenne qu'avec le recours aux forces de l'ordre.

2 Inventaire actualisé et précis du service avec niveau d'amortissement de chaque bien par parc

En raison de son volume, le détail des investissements vous est fourni en accompagnement de ce rapport sur support USB. Il est précisé dans ce fichier s'il s'agit de biens de retour ou de biens de reprise.



C/Suivi explicite des opérations contractuelles et des opérations mentionnées l'année précédente

Les consultations d'entreprise ont débuté dès la fin d'année 2021 afin de réaliser les travaux mentionnés dans le contrat de DSP.

Au niveau des travaux, nous avons priorisé le changement du matériel de péage, notamment en raison de la vétusté du parking des Docks.

L'ensemble du système de péage des deux parkings a donc été remplacé par la nouvelle génération de marque Skidata, qui est conforme au cahier des charge du contrat. Ces travaux ont été réalisés pendant la période estivale afin de s'adapter au mieux aux habitudes de fréquentation des parkings.

Les portails d'entrée et sortie du parking Espercieux ont été remplacés en fin d'année 2022.

Nous sommes en attente d'un retour de la commission accessibilité sur nos demandes d'autorisation de travaux. A cet effet, des documents complémentaires ont été déposés en début d'année 2023. Pour information, l'avis défavorable de la commission accessibilité était motivé par le fait que l'accès aux toilettes présentait une pente trop importante pour les personnes à mobilité réduite notamment pour le parking Des Docks.

Maintenance technique et contrôle réglementaire par les sous traitants

Les parcs Espercieux et des Dokcs ont été conçus dans un esprit de confort, de modernité et de sécurité maximum pour les usagers.

26 caméras pour Espercieux et 32 pour Arvieux filment en permanence tous les évènements.

Les images sont ensuite stockées durant 30 jours sur deux enregistreurs numériques que le QCR peut consulter à distance.

Chaque niveau est équipé d'un système de désenfumage, ainsi que de détecteurs incendie.

La qualité de l'air est analysée en permanence par une centrale de marque « DRAEGER » recherchant les gaz nocifs Co et No et asservissant si besoin la ventilation afin de garantir la qualité de l'air pour nos clients.

Des extincteurs et des déclencheurs manuels sont positionnés aux endroits stratégiques des parcs (espaces piétons) conformément à la réglementation en vigueur.

En cas de départ de feu, un message d'évacuation est diffusé sur l'ensemble du parking via des hauts-parleurs positionnés à chaque étage.

En cas de déclenchement incendie, les accès piétons se trouvent en libre accès, et les barrières de sortie s'ouvrent automatiquement alors que les barrières d'entrée interdisent l'accès aux clients, conformément à la réglementation incendie en vigueur dans les ERP de type PS.

L'équipe d'exploitation est fortement sensibilisée, ce qui se traduit par des vérifications hebdomadaires inscrites dans leur fiche de poste, et complétant les interventions de nos prestataires dans le cadre d'un marché portant sur les équipements de sécurité du parking.

Les points de vérifications sont les suivants :

- o Contrôle des éléments de sécurité incendie tous niveaux
- o Contrôle du bon fonctionnement des pompes de relevages
- o Remplacement des tubes lumineux hors service
- o Contrôle du bon fonctionnement du matériel de péage

Afin de maintenir la qualité optimale de nos installations, nous avons confié l'entretien et la maintenance de notre matériel à des sociétés partenaires :

Lots	Sociétés
Ascenseur	KONE
Portails automatiques	COPAS
Contrôle d'accès	SKIDATA
Extincteurs + colonne sèche	ALTAIX
Electricité - climatisation - éclairage	AMPERIS
Contrôle des installations électriques	AMPERIS
CO/CN Contrôle de gaz	DRAGER
Système de Sécurité Incendie	APROLAB / AMPERIS
Porte coupe feu	KONE

Synthèse des interventions curatives

Vous trouverez ci-après une synthèse des interventions curatives effectuées pendant la période référence du rapport. Un accès à notre logiciel de GMAO Carl a été créé pour notre délégataire.

Parking	INTERVENTIONS SOLDÉES PAR LOT TECHNIQUE 2022									
	Matériel de péage	SSI	Télégestion	Com	Vent	Elec	Vidéo	Portails	Asc	TOTAL
ARV/ESP	20	9	3	18	4	9	3	2	12	80

Matériel de péage: Bornes d'entrée et sortie, lecteurs piétons, lecteurs de tickets

Sécurité incendie: Blocs autonomes électrique de secours, extincteurs, colonnes sèches

Télégestion: Matériel informatique, routeur, Wago, Flybox

Communication: Interphonie, continuité des ondes radio, radio PTI, téléphonie

Ventilation: Climatisation, traitement de l'air, ventilation/désenfumage

Electricité: Alimentation générale, groupe électrogène, luminaire, distribution

Vidéosurveillance: Caméras, stockeurs d'image

Portails: Portes d'accès véhicules, portes automatiques, portes piétonnes

Ascenseurs: Phonie ascenseurs, porte palières, boutons d'appel, équipements

4 Fréquentation par parc

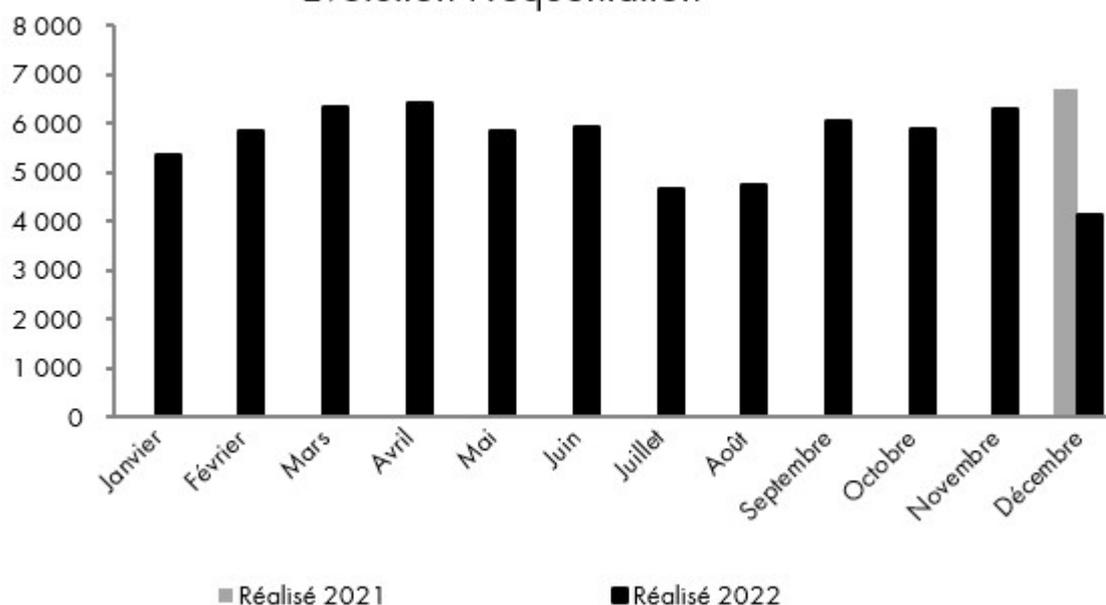
A/Fréquentation horaires totale

Les Docks

HORAIRES

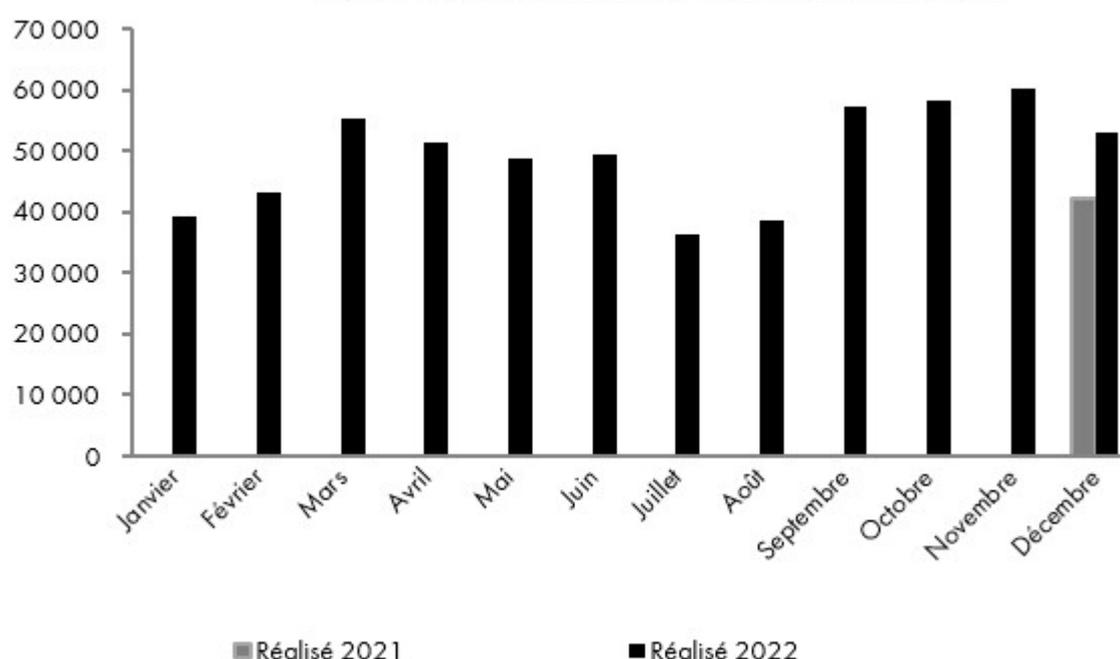
Fréquentation	2021	2022	Ecart N-1
Janvier	0	5 336	5 336
Février	0	5 842	5 842
Mars	0	6 335	6 335
Avril	0	6 433	6 433
Mai	0	5 844	5 844
Juin	0	5 918	5 918
Juillet	0	4 678	4 678
Août	0	4 724	4 724
Septembre	0	6 056	6 056
Octobre	0	5 871	5 871
Novembre	0	6 287	6 287
Décembre	6 723	4 135	-2 588
Total	6 723	67 459	60 736

Evolution Fréquentation

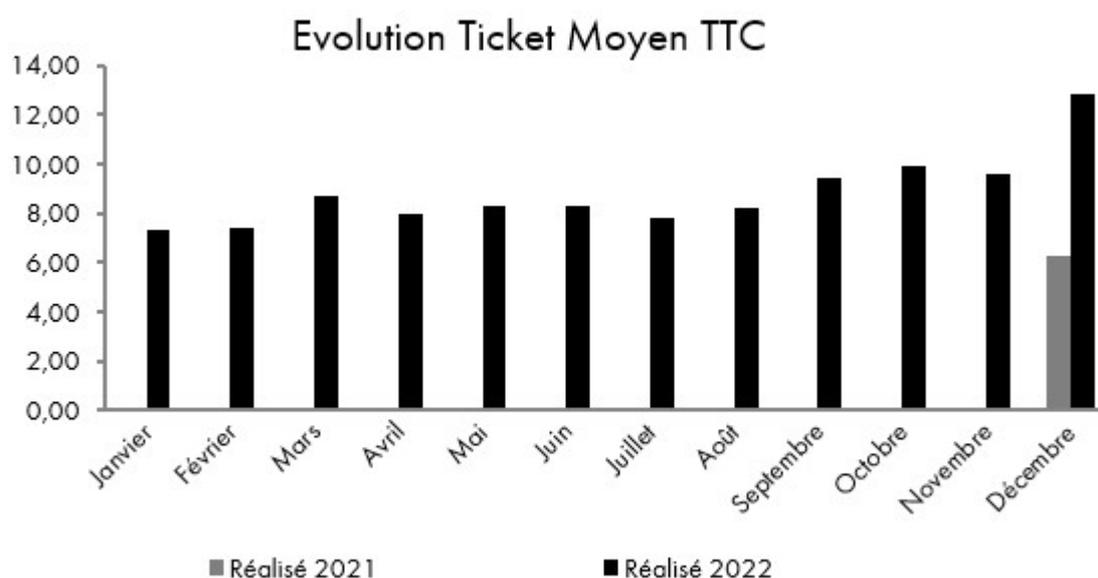


Chiffres d'affaires horaires TTC	2021	2022	Ecart N-1
Janvier	0	39 234	39 234
Février	0	43 187	43 187
Mars	0	55 118	55 118
Avril	0	51 273	51 273
Mai	0	48 691	48 691
Juin	0	49 281	49 281
Juillet	0	36 362	36 362
Août	0	38 614	38 614
Septembre	0	57 256	57 256
Octobre	0	58 244	58 244
Novembre	0	60 181	60 181
Décembre	42 065	53 059	10 994
Total	42 065	590 500	548 435

Evolution Chiffre d'Affaires Horaires TTC



Ticket Moyen TTC	2021	2022	Ecart N-1
Janvier	0,00	7,35	7,35
Février	0,00	7,39	7,39
Mars	0,00	8,70	8,70
Avril	0,00	7,97	7,97
Mai	0,00	8,33	8,33
Juin	0,00	8,33	8,33
Juillet	0,00	7,77	7,77
Août	0,00	8,17	8,17
Septembre	0,00	9,45	9,45
Octobre	0,00	9,92	9,92
Novembre	0,00	9,57	9,57
Décembre	6,26	12,83	6,57
Total	6,26	8,75	2,50



La fréquentation horaire du parking des Docks atteint 67 459 paiements pour l'exercice 2022 pour un chiffre d'affaires de 590 500 €

Le ticket moyen pour la période est de 8,75 €.

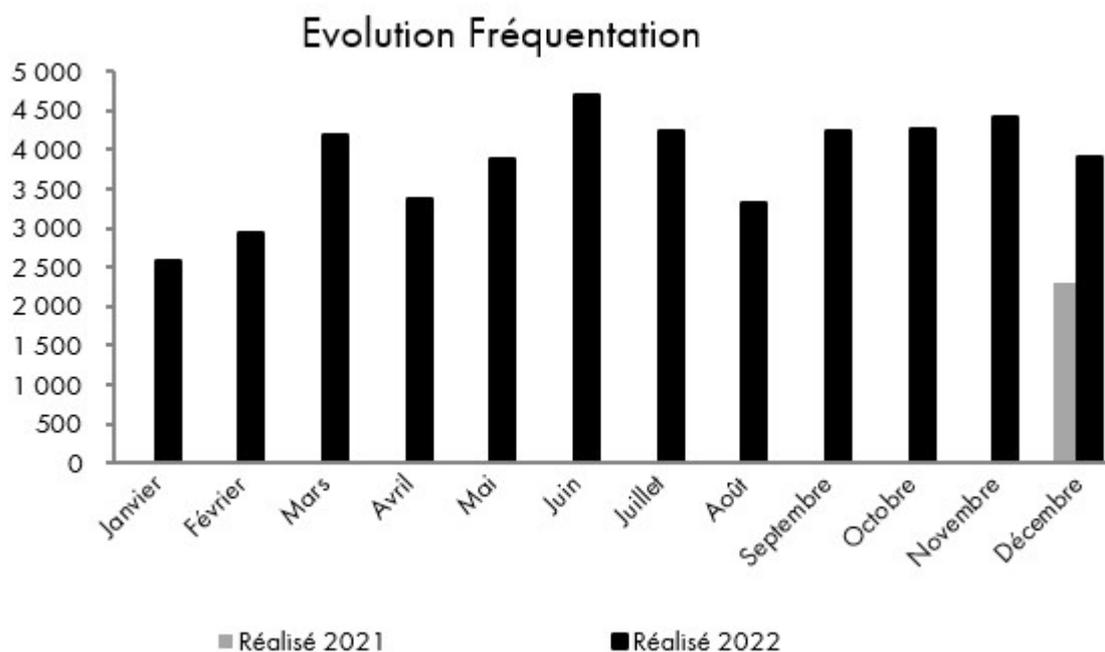
Les moyens de paiement sont répartis comme suit :

- 3,88 % de paiements en espèces
- 88,07 % de paiements en CB
- 8,04 % de paiements en télépéage

Espercieux

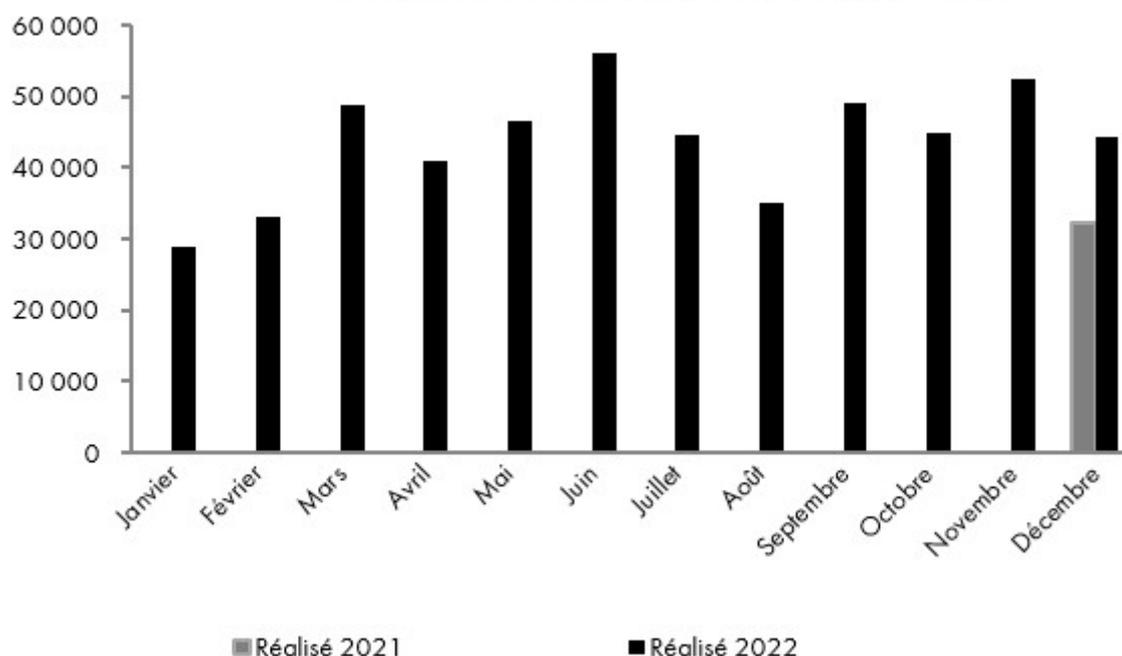
HORAIRES

Fréquentation	2021	2022	Ecart N-1
Janvier	0	2 571	2 571
Février	0	2 946	2 946
Mars	0	4 198	4 198
Avril	0	3 367	3 367
Mai	0	3 873	3 873
Juin	0	4 709	4 709
Juillet	0	4 249	4 249
Août	0	3 330	3 330
Septembre	0	4 251	4 251
Octobre	0	4 255	4 255
Novembre	0	4 414	4 414
Décembre	2 290	3 913	1 623
Total	2 290	46 076	43 786

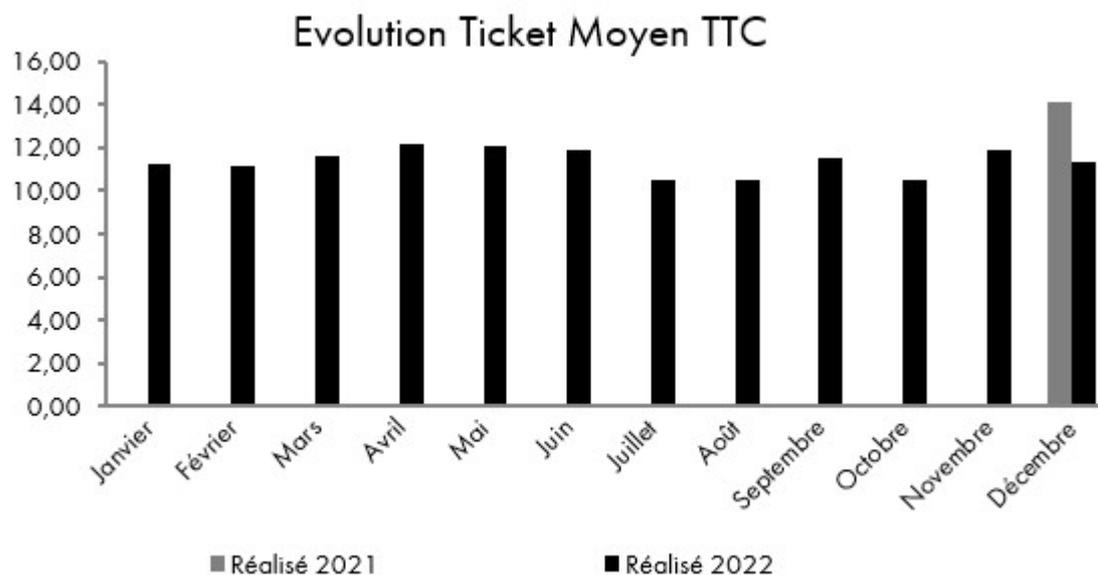


Chiffres d'affaires horaires TTC	2021	2022	Ecart N-1
Janvier	0	28 879	28 879
Février	0	32 940	32 940
Mars	0	48 697	48 697
Avril	0	41 019	41 019
Mai	0	46 593	46 593
Juin	0	56 122	56 122
Juillet	0	44 529	44 529
Août	0	35 023	35 023
Septembre	0	48 946	48 946
Octobre	0	44 717	44 717
Novembre	0	52 505	52 505
Décembre	32 242	44 324	12 083
Total	32 242	524 295	492 053

Evolution Chiffre d'Affaires Horaires TTC



Ticket Moyen TTC	2021	2022	Ecart N-1
Janvier	0,00	11,23	11,23
Février	0,00	11,18	11,18
Mars	0,00	11,60	11,60
Avril	0,00	12,18	12,18
Mai	0,00	12,03	12,03
Juin	0,00	11,92	11,92
Juillet	0,00	10,48	10,48
Août	0,00	10,52	10,52
Septembre	0,00	11,51	11,51
Octobre	0,00	10,51	10,51
Novembre	0,00	11,90	11,90
Décembre	14,08	11,33	-2,75
Total	14,08	11,38	-2,70



La fréquentation horaire du parking Espercieux atteint 46 076 paiements pour l'exercice.

Le CA TTC est de 524 295 € soit un ticket moyen de 11,38€

Les paiements sont répartis selon les modes suivants :

- 2,79 % de paiements en espèces
- 75,9 % de paiements en CB
- 21,31% de paiements en télépéage

Nous pouvons constater que la mise en place du télépéage est un succès, car 21% des paiements se font par le biais de ce canal de paiement ayant une clientèle business aux niveaux de ces ouvrages.

B/Sorties gratuites

Le nombre de transactions gratuites pour la période concernée par ce rapport est de 11 634 pour les parkings des Docks et Espercieux soit presque 25% de la fréquentation payante.

Fréquentations gratuites 2022 Marseille Les docks - Espercieux

Janvier	642
Février	660
Mars	823
Avril	696
Mai	675
Juin	823
Juillet	807
Août	1 327
Septembre	1 465
Octobre	1 190
Novembre	1 112
Décembre	1 414
	<hr/>
	11 634

Il est à noter que les désormais traditionnels week-ends de gratuité (2 heures offertes) de fin d'année mis en place depuis le mouvement social des gilets jaunes sont désormais régis par l'article 9.3 de la convention.

Comme précisé, le délégant se réserve la possibilité de proposer des franchises aux seuls clients horaires de 2 heures durant 4 journées par année civile.

C/Abonnements

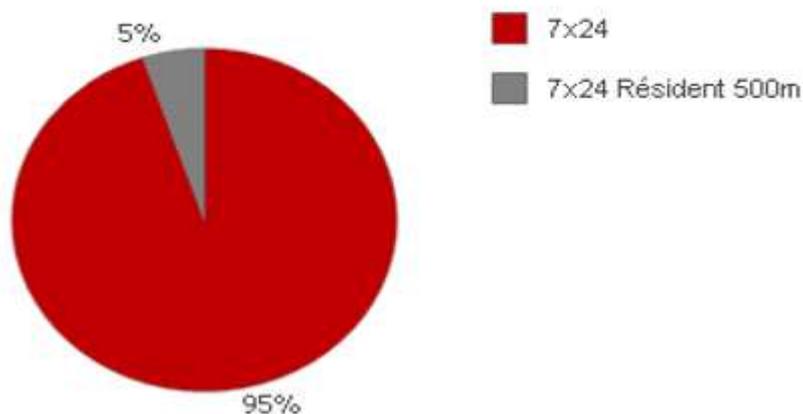
Les Docks

ABONNES

Nombre	2021	2022	Ecart N-1
Janvier	0	318	318
Février	0	315	315
Mars	0	315	315
Avril	0	311	311
Mai	0	312	312
Juin	0	312	312
Juillet	0	312	312
Août	0	311	311
Septembre	0	312	312
Octobre	0	310	310
Novembre	0	310	310
Décembre	318	309	-9
Total	318	3 747	3 429

Chiffres d'affaires TTC	2021	2022	Ecart N-1
Janvier	0	59 304	59 304
Février	0	58 738	58 738
Mars	0	58 644	58 644
Avril	0	57 924	57 924
Mai	0	58 083	58 083
Juin	0	58 101	58 101
Juillet	0	58 321	58 321
Août	0	58 101	58 101
Septembre	0	57 612	57 612
Octobre	0	57 784	57 784
Novembre	0	57 650	57 650
Décembre	59 091	57 568	-1 523
Total	59 091	697 829	638 738

Répartition des abonnés - déc. 2022



Le chiffre d'affaires abonné pour le parking des Docks est de 697 829 € pour l'année 2022.

Le nombre d'abonnés à fin décembre reste relativement stable.

Nous avons atteint sur ce parking le quota d'abonnements résident 500m. qui représente 5 % de notre nombre d'abonnés.

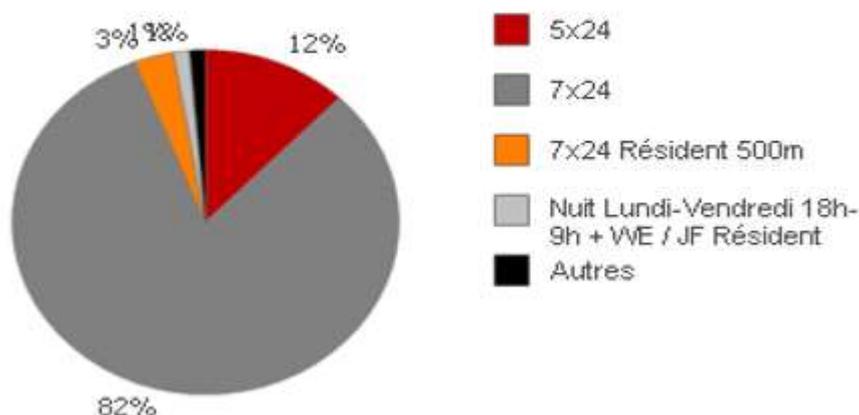
Espercieux

ABONNES

Nombre	2021	2022	Ecart N-1
Janvier	0	382	382
Février	0	384	384
Mars	0	386	386
Avril	0	456	456
Mai	0	454	454
Juin	0	452	452
Juillet	0	445	445
Août	0	446	446
Septembre	0	448	448
Octobre	0	449	449
Novembre	0	450	450
Décembre	388	451	63
Total	388	5 202	4 814

Chiffres d'affaires TTC	2021	2022	Ecart N-1
Janvier	0	66 252	66 252
Février	0	66 409	66 409
Mars	0	66 688	66 688
Avril	0	79 489	79 489
Mai	0	77 420	77 420
Juin	0	77 303	77 303
Juillet	0	76 362	76 362
Août	0	76 434	76 434
Septembre	0	74 832	74 832
Octobre	0	76 586	76 586
Novembre	0	76 991	76 991
Décembre	66 429	77 071	10 642
Total	66 429	891 837	825 408

Répartition des abonnés - déc. 2022



Le chiffre d'affaires abonné du parking Espercieux est de 891 837 € pour la période concernée par ce rapport. Comme pour le parking des Docks, nous avons atteint le quota d'abonnements résident 500m sur ce site. L'abonnement standard 7/24 représente 82 % de notre clientèle abonné et nous avons volontairement augmenté le nombre d'abonnements sur ce site en prévision d'une résiliation de 80 badges en janvier 2023 (451 abonnements à fin décembre 2022 contre 388 un an auparavant) pour le compte de la Métropole qui prenait en charge les abonnements du réseau RTM.

D/Détail des autres produits

DETAIL DES RECETTES DIVERSES 2022

en € HT

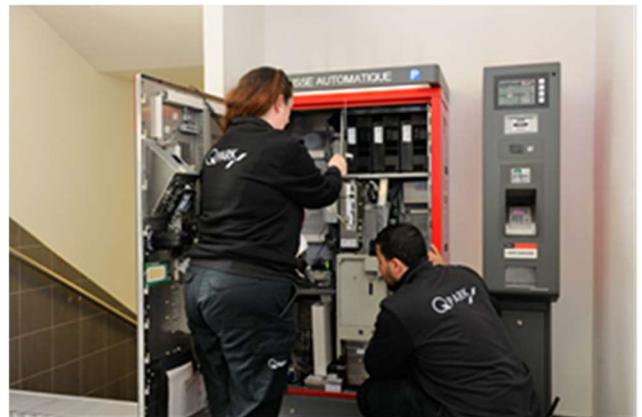
13035 Marseille Les Docks DSP2	706340 Rémunér	11063,81
	706410 Carte pei	374,98
	708900 MAD em	9178,8
Total 13035 Marseille Les Docks DSP2		20617,59
13036 Marseille Espercieux DSP2	706340 Rémunér	11063,82
	706410 Carte pei	562,49
	708900 MAD em	6037,32
Total 13036 Marseille Espercieux DSP2		17663,63
Total général		38281,22

Les recettes diverses concernent les centre de lavage Detail Car (Espercieux) et Auto Jasmin (Les Docks) dans les deux parkings.

E/Éléments justifiants et explications sur des éventuelles variations

Le contrat de délégation de service public a débuté en décembre 2021.

Nous ne pouvons donc analyser les variations de manière exhaustive compte tenu que la période de comparaison ne comporte qu'un seul mois en 2021.



5 Qualité de service

A/Précision des services à la clientèle



- Dépannage de batteries véhicules,
- Un défibrillateur à l'accueil du parc,
- Distributeur de boissons fraîches,
- Prêt de poussettes,
- Prêt de parapluies,
- Parking sous vidéo protection

B/Nombre et motifs des réclamations

Un cahier de réclamations est à disposition de nos usagers à l'accueil du parking. Les remarques inscrites par nos clients font l'objet d'une attention toute particulière.

En complément des demandes traitées localement, le service clients Q-Park gère toutes les demandes envoyées:

- I Par téléphone : 08100 77 275 (n° Azur) du Lundi au vendredi de 9h à 18h
- I Par courrier : Q-Park France - Service Clients - 1 rue Jacques Henri Lartigue - 92130 Issy-les-Moulineaux
- I Par email : service.clients@q-park.fr
- I Via les sites www.q-park.fr

À tout moment, le Q-Park Control Room (QCR de Valence) actif 24h/24 peut intervenir à distance en temps réel pour répondre aux éventuels appels de la clientèle grâce aux boutons d'appels situés sur les bornes d'entrée/sortie, caisses automatiques et accès piéton du parking.

Pour l'exercice 2022, nous comptabilisons 43 réclamations via notre service client.

Les principales réclamations concernent les vols à la roulotte et autres dégradations commises dans le parking. Dans ces cas là, nous accompagnons nos clients et les orientons vers un service dédié de la police nationale.

Le service client apporte une réponse soit directement lors de l'appel, soit par un envoi d'un email plus détaillé.

C/Extraction des réclamations

Nous n'avons pas à ce jour de moyen technique d'extraction des réclamations.

D/Résultat détaillé de l'enquête de satisfaction

Chaque année, Q-Park mesure la satisfaction de ses clients par une étude consommateurs. Les clients abonnés et horaires répondent à un questionnaire en ligne qui leur permet de noter différents critères : accueil du personnel, installations, signalétique intérieure et extérieure, équipements, sécurité, contacts clients.

I Echantillon

	Votre parking	Moyenne Nationale
Clients horaires	1	730
Clients abonnés	13	3601
Clients résa	19	4021
TOTAL	33	8352

I Mode de recueil

- I Clients abonnés et résa : Interviews auto administrées via un questionnaire en ligne. Un email invitant à se connecter au questionnaire a été envoyé.
- I Clients horaires : Les clients scannent un QRcode pour répondre au questionnaire en ligne

I Date du terrain

- I Clients abonnés : d'octobre 2022 à février 2023
- I Clients horaires : de juillet 2022 à février 2023
- I Clients résa : de mai 2022 à février 2023



I Satisfaction globale

Les résultats de l'enquête clients attribuent une note de 7/10.

52% des utilisateurs donnent une note de 8 ou plus.

50% des clients abonnés donnent une note de 8 ou plus.

53% des clients résa donnent une note de 8 ou plus.



■ Conseilleriez-vous ce parking à vos proches ?



I Installations et ambiance

Le programme de renouvellement avec notamment la réfection de l'éclairage du parking et l'installation de diffuseur de parfum devrait nous permettre d'améliorer la note globale relative à la qualité des installations.



I Satisfaction – Signalétique et équipements





Nos clients sont plutôt satisfaits du fonctionnement de nos installations, notamment sur les points suivants :

- Praticité pour se garer
- Simplicité de circulation dans le parking
- Signalisation interne et externe du parking
- Facilité à trouver le parking

L'enquête ayant été réalisée avant le changement du matériel de péage sur le parking des Docks, les notes concernant le fonction des équipements sont moins satisfaisantes notamment en raison de la vétusté des installations.



La mise en place du paiement par badge de télépéage semble apporter une grande satisfaction à notre clientèle, qui apprécie la diversité des moyens de paiement mis à disposition.

Les clients attribuent la note de 5,8 quant à la compétitivité des tarifs par rapports aux autres solutions de stationnement.



I Sécurité

Les problématiques rencontrées sur l'ensemble du territoire Marseillais se répercutent sur les notes attribuées qui sont de 5,8 et 5,7 quant au sentiment de sécurité dans le parking.



I Contact avec le personnel

Contact via les bornes d'appel	Note	% Très satisfaits Score ≥ 8						Notes de 0 à 4				
	Votre parking	Votre parking	Moyenne nationale	Ecart	Vos clients horaires	Vos clients abonnés	Vos clients résa	Notes de 0 à 4	Notes 5 et 6	Notes 7	Notes 8	Notes 9 et 10
La facilité de compréhension de la réponse	6,2	57%	64%	-7	100%	62%	50%	26%	17%	26%	30%	
La résolution de votre demande	6	48%	66%	-18	100%	50%	43%	30%	17%	4%	17%	30%
La qualité d'écoute	5,6	43%	63%	-20	100%	50%	36%	35%	9%	13%	18%	26%
La qualité de la réponse	5,5	43%	64%	-21	100%	50%	36%	35%	9%	13%	18%	26%
La rapidité de prise en charge lorsque vous avez actionné la borne d'appel	5,4	39%	59%	-20	100%	50%	29%	35%	17%	9%	18%	22%

Contact via le téléphone au service clients	Note	% Très satisfaits Score ≥ 8						Notes de 0 à 4				
	Votre parking	Votre parking	Moyenne nationale	Ecart	Vos clients horaires	Vos clients abonnés	Vos clients résa	Notes de 0 à 4	Notes 5 et 6	Notes 7	Notes 8	Notes 9 et 10
La qualité d'écoute du Service Clients (par téléphone)	8,1	71%	56%	15		75%	67%	29%	14%			57%
La qualité de la réponse	7	71%	53%	18		75%	67%	29%				43%
La rapidité d'intervention du Service Clients (par téléphone)	6,7	43%	49%	-6		25%	67%	14%	29%	14%	14%	29%
La résolution de votre demande	5,9	29%	50%	-21		25%	33%	14%	43%	14%		29%

Contact via un mail au service clients	Note	% Très satisfaits Score ≥ 8						Notes de 0 à 4				
	Votre parking	Votre parking	Moyenne nationale	Ecart	Vos clients horaires	Vos clients abonnés	Vos clients résa	Notes de 0 à 4	Notes 5 et 6	Notes 7	Notes 8	Notes 9 et 10
La rapidité de la réponse	4,3	17%	40%	-23		25%		33%				17%
La qualité de la réponse (détaillée)	3,5	17%	40%	-23		25%		50%				17%
La résolution de votre demande	3,3	17%	40%	-23		25%		50%				17%

Les usagers sont globalement satisfaits par les réponses apportées par le service client ou le personnel présent sur place. Les réponses par mail sont cependant moins bien notées.

I Conclusion

Le niveau de satisfaction global des parkings Espercieux et des Docks est plutôt positif mais les travaux de renouvellement prévus dans le cadre du contrat de délégation de service public devraient nous permettre d'améliorer cette note dans les exercices à venir.

Nous priorisons la sécurité des biens et des personnes, et mettons tout en œuvre pour que notre clientèle se sente rassurée dans nos parkings.

Nous avons indentifié les axes de travail suivants :

- La facilité à trouver une place
- La propreté aux abords du parking
- La rapidité de la réponse par mail
- La résolution de votre demande par mail
- Votre sentiment global sur la sécurité du parking
- La qualité des installations



Votre avis peut vous faire gagner

GRANDE ENQUÊTE SATISFACTION

Comment participer ?

! Répondez à notre questionnaire de satisfaction et inscrivez-vous au tirage ou sort pour tenter de gagner l'un des nombreux lots mis en jeu.

! Pour participer, scanner le QR Code ou rendez-vous sur q-park.fr/enquête-satisfaction.

Les services organisés du 21/06 au 03/09/2022, sont offerts sur www.q-park.fr/inscriptions-satisfaction selon les modalités du Règlement disponible sur q-park.fr le tirage au sort aura lieu le 03/09/2022 aux Hôtes de Justice. Société organisatrice: Q Park France Services SAS, 1 rue Jacques-Henri Lantier 92130 Issy-les-Moulineaux, immatriculée sous le numéro RCS Nanterre 314 424 005. Un tirage est prévu par mois au maximum!

www.q-park.fr  Quality in parking

Démarche QSE

I Opérateur certifié QSE

La qualité est au centre des valeurs du groupe Q-Park dont la devise est « Quality in Parking ». C'est pourquoi, en 2018, nous avons fait le choix de devenir le premier opérateur d'envergure nationale à être triplement certifié Qualité, Santé Sécurité et Environnement en appliquant les exigences et les lignes directrices des 3 référentiels ISO 9001, ISO 45001 et ISO 14001 sur l'intégralité de son périmètre à savoir :

- | Le siège de Q-Park France
- | Le centre de télé-opération QCR
- | L'ensemble des parkings en exploitation

Pour y parvenir, Q-Park a mis en place un système de management intégré QSE, dans le cadre d'une approche processus structurée. Il permet de piloter l'organisation selon les principes de l'amélioration continue qui intègre :

- | Le suivi de la performance
- | L'analyse des risques

L'AFNOR a certifié Q-Park dès 2019 et a pu, en 2020, confirmer cette certification lors d'audits sur sites, en marge du second confinement lié à la pandémie de COVID-19.



L'obtention de cette certification démontre la volonté de Q-Park pour la prise en compte des enjeux QSE dans ces modes de fonctionnement et renforce sa volonté de travailler selon les principes de l'amélioration continue.

I Les principaux engagements QSE de Q-Park :

La politique QSE certifiée de l'ensemble de Q-Park France, est une véritable valeur ajoutée de l'organisation à l'échelle du groupe. Elle nous permet d'intégrer dans la démarche QSE chaque nouveau parking dès sa reprise en exploitation



Améliorer sans cesse la qualité de notre organisation pour la satisfaction de tous les clients de Q-Park.



Assurer la Santé et la Sécurité de toutes et tous au sein de l'ensemble des structures de Q-Park.



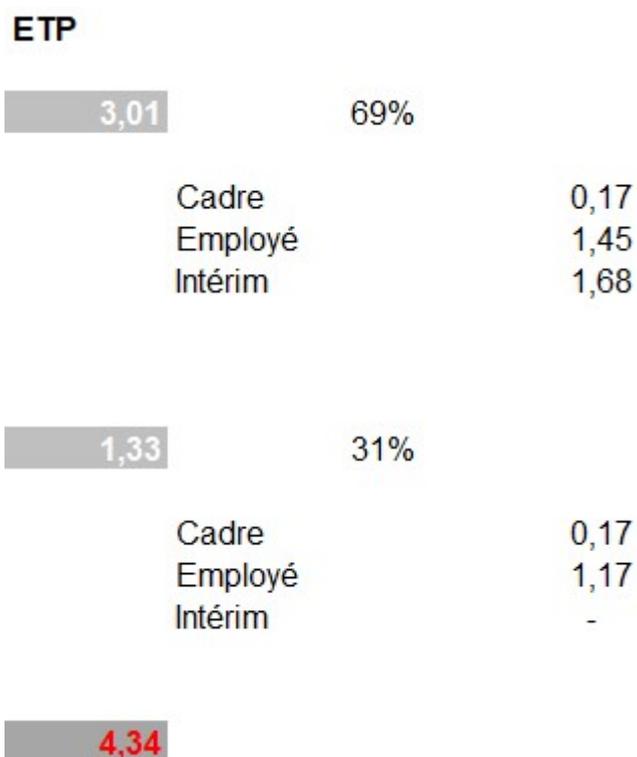
Limiter notre impact sur l'environnement en adoptant une démarche éco-responsable pour toute l'organisation.

Conscients des enjeux de demain, nous voulons envoyer un message fort et impulser un changement dans l'écosystème dans lequel nous évoluons chaque jour. Ainsi, nous cherchons à associer nos partenaires lors de nos appels d'offre afin de les amener à s'inscrire également dans la même démarche responsable et durable.



6 Affectation du personnel par parc

A/Nombre d'ETP en fonction de chaque catégorie de personnel



4,34 ETP sont répartis sur les parkings Espercieux et Docks comme suivant : 2,62 employés, 0,34 cadres et 1,68 salariés en intérim.

B/Pourcentage d'affectation des ETP par parc

	NB HEURES ANN	COUT	ETP	
			3,01	69%
DALLA VECCHIA	267,49	12 313 €		Cadre
MENDES DA SILVA	971,29	21 000 €		Employé
SCOTTO	905,78	17 189 €		Intérim
REPLACEMENT	2 691,78	61 911 €		
TRAIKA	455	9 450 €		
			1,33	31%
DALLA VECCHIA	267,49	12 313 €		Cadre
MENDES DA SILVA	971,3	21 000 €		Employé
SCOTTO	905,76	17 189 €		Intérim
REPLACEMENT				
			4,34	

Les ETP sont affectés à 31% sur le parking des Docks et à 69% sur le parking Espercieux.

C/Tâches confiées à chaque ETP

Responsable Centre de Profits

Gestion du parking

Gestion relationnelle entre les usagers des parcs en prenant en considération la mission de service public et le respect de nos clauses contractuelles

Responsabilité financière : encaissements, dépôts des recettes des parcs

Gestion du personnel d'exploitation de l'ensemble du site

Adjoint Responsable d'exploitation/ Agent exploitation confirmé

Le Responsable d'Exploitation assure la responsabilité de l'exploitation d'un site de stationnement.

Activités commerciales :

- accueil, information et assistance à la clientèle,
- établissement de factures et encaissements,
- responsabilité financière : encaissements, dépôts des recettes des parcs,
- contribution à la mise en œuvre d'actions commerciales,
- traitement des réclamations (dans le cadre de directives reçues).
- surveillance technique et gestion du matériel

Activités de gestions, d'organisation et de management :

- encadrement du personnel de l'exploitation,
- organisation, contrôle et participation à l'ensemble des activités nécessaires à l'exploitation,
- suivi de la maintenance des équipements, établissement des plannings des travaux d'entretien et de nettoyage,

- réalisation et encadrement de l'ensemble des activités administratives et comptables,
- établissement de tableaux de bord relatifs à l'activité,
- établissement / transmission et classement de tous documents à caractère administratif et commercial,
- application des procédures de sécurité et de qualité en vigueur dans l'entreprise.
- Le chef de parc de stationnement s'assure de l'application des règles, normes et procédures qui régissent l'activité du site.

Agent d'exploitation

Les principales missions des agents d'exploitation sont :

- L'accueil, l'information et le conseil de la clientèle,
- L'assistance à la clientèle en cas de difficultés (pannes, oubli de l'emplacement du véhicule, indications d'itinéraires...),
- Les encaissements et l'établissement de facture sur demande,
- De veiller à la sécurité des personnes et des biens,
- La connaissance et la maîtrise des procédures de sécurité (alerte, activation des équipements, mise en sécurité des personnes, évacuation du bâtiment) et de sûreté (alerte les services de Police en cas d'anomalies)
- D'effectuer les opérations de maintenance de premier niveau des équipements et installations,
- D'assurer le nettoyage de l'ensemble du parc.

D/Justification de toute variation de la masse salariale

Nous avons eu recours à une embauche d'un salarié à temps plein afin de respecter nos obligations contractuelles quant à la présence de personnel sur ces deux sites.

Un agent a donc été titularisé en novembre 2022 après avoir d'abord effectué ses missions dans le cadre de l'intérim et de ce fait de confirmer notre choix sur la personne à embaucher.

7 Compte d'exploitation

A/Compte d'exploitation

(En Milliers Euros)	2022	2021	Variation en valeur	Variation en %
Recettes horaires & assimilées	1 078,0	81,3	996,8	NS
Recettes abonnés	1 324,7	104,6	1 220,1	NS
Prestations de service & Recettes voirie				
Recettes diverses	38,3	3,1	35,2	NS
Subvention d'exploitation				
Coûts capitalisés				
Amortissement des amodiataires + Ch. Locatives refact.				
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	2 441,0	189,0	2 252,1	NS
Coûts des travaux refacturés		-0,7	0,7	-100,0%
Travaux refacturés		0,7	-0,7	-100,0%
Solde sur travaux refacturés				
Coût du personnel interne	-110,6	-7,2	-103,4	NS
Personnel intérimaire	-62,6	-0,6	-61,9	NS
Personnel de sécurité	-37,6		-37,6	
Autres coûts de personnel				
Supports opérationnels	-15,0	-2,5		
Coût main d'œuvre directe	-225,7	-10,4	-215,4	NS
CET (Contribution Economique Territoriale) (= CFE + CVAE+ Plaft)	-42,7	7,1	-49,8	NS
Taxes foncières & Taxes s/ ordures ménagères	-163,9		-163,9	
C3S (ex Organic)				
Autres taxes diverses	-0,5		-0,5	
Impôts et Taxes	-207,1	7,1	-214,2	NS

Eau & énergie	-41,0	-4,5	-36,6	NS
Fournitures de parking/voirie	-7,9		-7,9	
Entretien de l'ouvrage	-22,6		-22,6	
Maintenance des équipements de parking	-80,2	-6,3	-74,0	NS
Location diverses d'exploitation				
Sous traitance Exploit. / Services extérieurs				
Téléphone	-2,5		-2,5	
Télésurveillance & Gestion des abonnés	-21,1	-1,8	-19,3	NS
Assurance parking	-10,8	-0,8	-10,0	NS
Coût de la gestion de l'argent	-7,7	-0,5	-7,3	NS
Coût du marketing opérationnel	-4,8	-0,2	-4,6	NS
Coût des véhicules d'exploitation				
Frais de voyages & mission/réception	-0,7		-0,7	
Charges administratives d'exploitation	-11,3	-0,8	-10,6	NS
Sous Traitance QPS				
Support informatique exploitation	-41,6	-7,6	-34,0	NS
Autres Ch. Dir. Exploit. & Transfert de Ch. Exploit.	-3,3	-0,9	-2,4	NS
Total charges directes de production	-688,5	-26,5	-662,0	NS
Loyers des locaux				
Charges locatives				
Redevances / Loyers locaux - Part Fixe	-1 130,0	-94,2	-1 035,8	NS
Redevances / Loyers locaux - Part Variable	-353,2	-17,9	-335,3	NS
Total loyers et redevances	-1 483,2	-112,1	-1 371,1	NS
Autres taxes indirectes				
Honoraires CAC				
Honoraires avocats				
Honoraires divers	-1,6		-1,6	
Frais de services bancaires	-2,3	-0,0	-2,3	NS
Assurances (hors exploit, locaux et transport)				
Frais généraux divers				
Supports Services généraux	-61,2	-11,4	-49,8	NS
Total charges indirectes	-1 548,3	-123,5	-1 424,8	NS

TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	-2 236,8	-150,0	-2 086,8	NS
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	204,3	39,0	165,2	NS
Crédit-bail (part capital remboursé)				
Amortissements des biens	-9,6	-0,2	-9,4	NS
Amortissement subv équipements				
Amortissements exploitation QPS				
Prov renouvellement des immobilisations				
Résultat s/ cessions & Mises au rebut				
Total Amortissements	-9,6	-0,2	-9,4	NS
RESULTAT D'EXPLOITATION	194,6	38,8	155,8	NS
Produits financiers	0,1		0,1	
Frais financiers capitalisés aux coûts d'investissements				
Charges financières				
Crédit-bail (part frais financiers)				
RESULTAT FINANCIER	0,1		0,1	
Produits exceptionnels				
Charges exceptionnels				
RESULTAT EXCEPTIONNEL				
Impôts sur les sociétés	-0,0	-10,2	10,2	-100,0%
RESULTAT NET COMPTABLE DE LA DSP	194,7	28,6	166,1	NS
Provision pour dépréciation des actifs immobilisés	-377,9			
Provision pour contrat déficitaire	-350,0			
Résultat Net ancienne DSP dans la société MAR	-2,7			
Résultat Net Comptable de la société	-536,0			

B/Rappel du compte prévisionnel pour l'année

Compte-rendu financier:

Résultat sur contrat Analyse de variation

(En Milliers Euros)	2022	CEP 2022	Variation en valeur	Variation en %
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	2 441,0	2 293,6	147,5	6,4%
Solde sur travaux refacturés				
Coût main d'œuvre directe	-225,7	-159,4	-66,3	41,6%
Impôts et Taxes	-207,1	-179,0	-28,1	15,7%
Total charges directes de production	-688,5	-635,6	-52,9	8,3%
Total loyers et redevances	-1 483,2	-1 365,2	-118,0	8,6%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	-2 236,8	-2 000,8	-236,0	11,8%
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	204,3	292,7	-88,5	-30,2%
Total Amortissements	-9,6	-242,3	232,7	-96,0%
RESULTAT D'EXPLOITATION	194,6	50,4	144,2	NS
RESULTAT FINANCIER	0,1	-12,6	12,7	-100,4%
RESULTAT EXCEPTIONNEL				
Impôts sur les sociétés	-0,0		-0,0	
RESULTAT NET COMPTABLE DE LA DSP	194,7	37,8	156,8	NS
Provision pour dépréciation des actifs immobilisés	-377,9			
Provision pour contrat déficitaire	-350,0			
Résultat Net ancienne DSP dans la société MAR	-2,7			
Résultat Net Comptable de la société	-536,0			

C/Justification de tout écart significatif avec le compte d'exploitation prévisionnel

Le total du chiffre d'affaires est plus élevé de 6,4% par rapport au budget prévisionnel.

Nous relevons un écart significatif de 96% entre le budget prévisionnel et l'exercice 2022 quant au poste amortissements. Cet écart est justifié par le fait que les travaux prévus n'ont pas pu être engagés sur l'année 2022 suite aux avis et aux demandes de compléments d'éléments des autorités compétentes.

D/Justification de chaque variation du compte d'exploitation annuel par rapport aux années précédentes

Nous ne pouvons analyser les variations entre les comptes d'exploitation du fait que l'exercice 2021 ne comportait qu'un seul mois.

8 Détails des charges

A/Exploitation

Le total des charges directes de production est de 688,5 K€

- Le coût de la main d'œuvre directe est de 225,7 K€ (détaillé ci-après)
- Le poste Impôts et taxes représente 207,1 K€
- Le poste Eau et énergie représente 41 K€
- 10,8 K€ pour le poste assurance parking

B/Personnel

Le coût de main d'œuvre directe est de 225,7 K€ pour la période du 1^{er} décembre au 31 décembre 2021

- Le personnel interne représente 110,6 K€
- Le personnel intérimaire représente 62,6 K€
- 15 K€ pour les supports opérationnels
- Le personnel de sécurité représente 37,6 K€

C/Totales

Le total des charges d'exploitation est de 2 236,8 K€.

Le total des redevances, détaillé ci-après, est de 1 483,2 K€ :

- 1 130 K€ de part fixe
- 353,2 K€ de part variable

9 Détails du calcul de la redevance

A/Fixe

	Fixe	Variable
2022	1130000	353 237

Au titre de notre contrat, nous avons versé au délégant 113K€ de redevance fixe et 353K€ au titre de la rémunération variable.

B/Variable

	CA
JANVIER	165 300,37
FEVRIER	185 072,35
MARS	200 928,35
AVRIL	213 378,92
MAI	203 113,58
JUIN	212 211,01
JUILLET	190 179,86
AOUT	214 802,82
SEPTEMBRE	210 576,24
OCTOBRE	219 309,43
NOVEMBRE	220 485,14
DECEMBRE	205 688,64
TOTAL	2 441 046,71

SEUILS	Année entiere	En 2022	Seuil en YTD	Redevance
Seuil 0 (2%):		0	-	38 900
Seuil 1 (50%) :	1 945 000	1 945 000	1 945 000	137 500
Seuil 2 (80%) :	2 220 000	2 220 000	2 220 000	176 837
				353 237

10 Détail des frais de personnel

A/Coût pour chaque ETP de la DSP

Le coût du personnel est de 110,6 K€ pour la période de référence de ce rapport.

4,34 ETP étant affectés à ce contrat, le coût moyen d'un ETP est donc de 25,48 K€ pour la période de référence de ce rapport.

B/Coûts relatifs au personnel

Les frais de personnel comprennent :

- Le coût de nos salariés
- Le personnel intérimaire : dans le cadre d'un partenariat national, la société Start People est chargée de mettre à notre disposition des salariés formés à la gestion d'un ERP
- Le personnel de sécurité : La société PSI effectue des rondes selon des créneaux définis par l'exploitant. Le cas échéant, des solutions statiques peuvent être mises en place.

C/ Justification de toute évolution de la masse salariale

Afin de mettre en œuvre notre planning et nos obligations contractuelles en terme de présence humaine, un employé à temps plein affecté à 100% sur ce contrat a été embauché sur le dernier trimestre 2022. Cet employé a, dans un premier temps, effectué ses missions dans le cadre de l'intérim.

11 Liasse fiscale

Fichier joint sur support USB en version PDF.

Annexe

Annexe A : Fiche descriptive des parcs

Annexe B : Gamme tarifaire des parcs

Annexe C : Description du Service Clients

Annexe D : QCR de Valence

Annexe E : Détail des amortissements économiques

Annexe F : Etat des immobilisations et amortissements

Annexe G : Justificatif de la répartition des honoraires de Q-Park Management - au titre de la mission de

Direction et Assistance

Annexe H : Q-Park, 2ème opérateur de stationnement en France

Annexe I : Engagement de la Direction en matière QSE

Annexe J : La politique QSE de Q-Park

Annexe K : La démarche QSE au quotidien chez Q-Park

Annexe L : La presse en parle

Annexe M : Communication et actions commerciales 2021

Annexe A : Fiche descriptive des parcs

Caractéristiques du parc	
Nom	Espercieux
Type de site (E : Enterré; SE : Semi-Enterré ; A : Aérien)	E
Nombre de niveaux	6
Adresse	Rue des Docks
Entrée(s) voitures (adresse)	Rue des Docks
Sortie(s) adresse(s)	Rue des Docks
Entrée/sortie(s) piétons (adresse)	Place Espercieux et rue des Docks
Coordonnées (tel, fax,mail)	04 91 90 12 56
A proximité du parc (mairie, marché, hopital,église,	Commerce des Docks, hôtels, salle de concert, centre commercial
Heures d'ouverture (horaires)	24/7
Heures d'ouverture (abonnés)	24/7
Capacité (nombre de places)	500
Dimension des places	1,90m x 4,24m
Nombre de places pour handicapés	12
Nombre de places véhicules électriques	4
Nombre de places deux roues	24
Hauteur maximum	1,90m
Zone réservée	Non
Place(s) réservée(s)	Non
Ascenseur(s)	2
Moyens de paiement	CB, GR, espèces, sans contact
Activité(s) annexe(s)	Lavage auto
Panneaux publicitaires	4
Toilettes publics	Non
Vidéo Protection	Oui

Caractéristiques du parc	
Nom	Arvieux
Type de site (E : Enterré; SE : Semi-Enterré ; A : Aérien)	E
Nombre de niveaux	7
Adresse	Rue des Docks
Entrée(s) voitures (adresse)	Rue des Docks
Sortie(s) adresse(s)	Rue des Docks
Entrée/sortie(s) piétons (adresse)	Place Espercieux et rue des Docks
Coordonnées (tel, fax,mail)	04 91 90 49 99
A proximité du parc (mairie, marché, hopital,église,	Commerce des Docks, hôtels, salle de concert, centre commercial
Heures d'ouverture (horaires)	06h/22h
Heures d'ouverture (abonnés)	24/7
Capacité (nombre de places)	283
Dimension des places	1,90m x 4,25m
Nombre de places pour handicapés	12
Nombre de places véhicules électriques	0
Nombre de places deux roues	3
Hauteur maximum	1,90m
Zone réservée	Non
Place(s) réservée(s)	2
Ascenseur(s)	2
Moyens de paiement	CB, GR, espèces
Activité(s) annexe(s)	Lavage auto
Panneaux publicitaires	4
Toilettes publics	Non
Vidéo Protection	Oui

Annexe B : Gamme tarifaire des parcs

PRIX ET SERVICES

Q-PARK LES DOCKS

🕒 24/7

Tarifs Jour VL - De 8h à 20h

15 min	Gratuit	De 1h15 à 5h00	+ 0,80 € par 15h
30 min	Gratuit	De 5h15 à 11h45	+ 0,70 €
45 min	1,90 €	12h	35,00
1h	2,70 €		

Tarifs Nuit VL - De 20h à 8h

15 min	Gratuit	De 1h15 à 2h45	+ 0,30 € par 15h
30 min	Gratuit	De 3h00 à 4h45	+ 0,20 € par 15h
45 min	0,90 €	5h	5,00 €
1h	1,20 €	12h	5,00 €

24h	35,00 €
Ticket perdu	40 € /jour

Tarifs Jour MOTO - De 8h à 20h

15 min	Gratuit	De 1h15 à 4h00	+ 0,30 € par 15h
30 min	Gratuit	De 4h15 à 11h45	+ 0,10 € par 15h
45 min	0,90 €	12h	8,00 €
1h	1,20 €		

24h	8,00 €
Ticket perdu	20 € /jour

PRIX ET SERVICES

Q-PARK ESPERCIEUX

🕒 24/7

Tarifs Jour VL - De 8h à 20h

15 min	Gratuit	De 1h15 à 5h00	+ 0,80 € par 15h
30 min	Gratuit	De 5h15 à 11h45	+ 0,70 €
45 min	1,90 €	12h	35,00
1h	2,70 €		

Tarifs Nuit VL - De 20h à 8h

15 min	Gratuit	De 1h15 à 2h45	+ 0,30 € par 15h
30 min	Gratuit	De 3h00 à 4h45	+ 0,20 € par 15h
45 min	0,90 €	5h	5,00 €
1h	1,20 €	12h	5,00 €

24h	35,00 €
Ticket perdu	40 € /jour

Tarifs Jour MOTO - De 8h à 20h

15 min	Gratuit	De 1h15 à 4h00	+ 0,30 € par 15h
30 min	Gratuit	De 4h15 à 11h45	+ 0,10 € par 15h
45 min	0,90 €	12h	8,00 €
1h	1,20 €		

24h	8,00 €
Ticket perdu	20 € /jour

Abonnements uniquement sur q-park-resa.fr

7x24		Du lundi au dimanche	220,00 € /mois
7x24 Résident	<small>COMRET</small>	Du lundi au dimanche - sous conditions	58,33 € /mois
7x24 Moto		Du lundi au dimanche	110,00 € /mois
7x24 Moto Résident ou Travail		Du lundi au dimanche - sous conditions	30,42€ /mois

Annexe C1: Description du Service Clients

Caractéristiques de la plate-forme Q-Park France	
Organisation	Le service clients Q-Park est une plateforme téléphonique nationale localisée au siège de Q-Park France, composée de 5 personnes.
Contact clients	Par téléphone, du lundi au vendredi de 9h à 18h, grâce à un numéro gratuit : 09 86 86 86 90 Sur le site www.q-park.fr , un formulaire en ligne permet de poser des questions : Par mail : service.clients@q-park.fr Une réponse est adressée au client sous 2 jours ouvrés. Par courrier : Q-Park France - Service Clients Q-Park – 1 rue Jacques-Henri Lartigue – 92130 Issy-les-Moulineaux
Missions	Gestion de toute demande de renseignements relative à l'offre Q-Park : ses produits et services. Le service clients apporte des réponses sur les prix, les modalités de souscription/de résiliation d'abonnement, le suivi et gestion des comptes clients, les réclamations... Ce service renseigne et actualise la base abonnés Q-Park : depuis la saisie des nouveaux contrats d'abonnement, jusqu'à la résiliation des contrats. Le service clients transmet quotidiennement la situation des abonnés aux parcs concernés, au QCR et à l'équipe en charge du recouvrement.
Outils de gestion	C2C progiciel pour la gestion des contrats & l'attribution des badges Abonnés Navision (comptabilité client : factures, avoirs, remboursements) Microsoft Dynamic CRM 2011 (fiche client & suivi relation client)

Annexe C2 : Description du Service recouvrement

Caractéristiques du Service recouvrement	
Organisation	Le service recouvrement se compose de 2 personnes. Ses gestionnaires de portefeuille contribuent en permanence à la maîtrise de la gestion de la trésorerie du groupe.
Missions	Identification des contentieux (abonnements impayés, factures impayées, prestation et ventes diverses) et des avoirs en cours Relances et recouvrement des créances, Blocage/déblocage des badges d'accès dans les parcs Lancement de procédure juridique/régularisation/résiliation de contrat
Contact clients	Par la plate-forme téléphonique du service Clients : 09 86 86 86 90 Par mail : service.recouvrement@q-park.fr Par courrier : Q-Park France - Service Recouvrement Q-Park - 1 rue Jacques-Henri Lartigue - 92130 Issy-les-Moulineaux
Outils utilisés	C2C progiciel pour la gestion des contrats & l'attribution des badges Abonnés Navision (comptabilité client : factures, avoirs, remboursements) Microsoft Dynamic CRM 2011 (fiche client & suivi relation client)

Annexe D : QCR de Valence

Caractéristiques du Q-Park Control Room	
Organisation	<p>Depuis un poste central de contrôle localisé à Valence, une équipe d'opérateurs support clientèle se relaie 24h/24 pour assurer la surveillance au niveau national de tous les parking Q-Park.</p> <p>Le QCR vient en support de nos équipes d'exploitation afin de garantir un niveau de prestation auprès de nos clients, et de veiller au bon fonctionnement du site.</p> <p>Des tests sont organisés mensuellement afin de contrôler que les moyens mis en place sont en parfait état de fonctionnement.</p>
Missions	<p>Garantir un accueil et un service optimum à notre clientèle</p> <p>Assurer la gestion à distance 24h/24</p> <p>Orienter et informer la clientèle de nos parcs</p> <p>Assurer la sécurité des biens et des personnes (clients/personnel exploitant)</p> <p>Signaler et justifier les ouvertures de barrières effectuées à distance</p> <p>Assurer le suivi des dysfonctionnements sur les sites</p>
Un personnel formé	<p>Les opérateurs sont formés en matière de Qualité, Sécurité et Service :</p> <p>H0.B0 (habilitation électrique)</p> <p>S.S.T (Sauveteur Secouriste du Travail)</p> <p>S.S.I.A.P. de niveau 1 (Service de Sécurité Incendie et d'Assistance aux Personnes).</p>
Moyens techniques	<p>IVPARK : logiciel FlyVision permettant la prise d'appel, la gestion des alarmes et la liaison vidéo en directe.</p> <p>ESI : Ligne téléphonique reliée au système interphonie.</p>
Gestion clients des sites	<p>Le service clients Q-Park transmet quotidiennement au QCR et à tous ses parcs, la situation de ses abonnés pour qu'ils puissent avoir le niveau d'information nécessaire pour le suivi et la régulation des situations.</p>
Sécurité	<p>Radios PTI : Sécurisation des équipes d'exploitation terrain et lors d'interventions sur site.</p> <p>Les alarmes Incendie : Gestion des alarmes, et levée de doute à distance avant l'arrivée du personnel pour un contrôle et une remise en service.</p> <p>Les Alarmes intrusion : Sécurisation des locaux en cas d'intrusion.</p> <p>Gestion à distance des ouvertures de portails, de contrôle d'accès ou de matériel de péage afin de répondre rapidement aux clients en dehors des heures de présence de notre personnel.</p> <p>Gestion des Alarmes Techniques : gestion groupe électrogène, pompes de relevage en cas d'inondation....</p>

Annexe E : Détail des amortissements économiques

En raison de son volume, le détail des investissements vous est fourni en accompagnement de ce rapport sur support USB. Il est précisé dans ce fichier s'il s'agit de biens de retour ou de biens de reprise.

Annexe F : Etat des immobilisations et amortissements

Nom Contrat		Etat récapitulatif des Immobilisations & Amortissements											
Code parking													
		Somme de Invest. Cumulés 01/01	Somme de Invest. période	Somme de Mouv. Internes	Somme de Sommes brutes	Somme de Invest. Cumulés 31/12	Somme de Amort. cumulés 01/01	Somme de Amort. Période	Somme de Amort. Immos sorties	Somme de Amort. Cumulés au 31/12	Somme de VNC 01/01	Somme de VNC 31/12	
Étiquettes de lignes	Type de Bien	Nom Parking											
MAR Sté Marzellaize de Stet	Biens de retour	Marseille Les Docks DSP2	29 425	164 538	0	0	193 963	- 44	- 5 223	0	- 5 267	29 382	188 696
		Marseille Espercieux DSP2	14 075	179 736	- 0	0	193 811	- 162	- 4 411	0	- 4 572	13 913	189 239
		Total Biens de retour	43 500	344 274	- 0	0	387 774	- 206	- 9 633	0	- 9 839	43 295	377 935
		Total MAR Sté Marzellaize de Stet	43 500	344 274	- 0	0	387 774	- 206	- 9 633	0	- 9 839	43 295	377 935
		Total général	43 500	344 274	- 0	0	387 774	- 206	- 9 633	0	- 9 839	43 295	377 935

Annexe G : Justificatif de la répartition des honoraires de Q-Park Management - au titre de la mission de Direction et Assistance

Justificatif de la répartition des honoraires de Q Park France - au titre de la mission de Direction et Assistance					
Clés de répartition					
Total des dépenses Supports Services Généraux				A	6 011 042
Total des dépenses Supports Services Opérationnels				B	1 477 023
Total des dépenses Supports informatiques				C	4 082 884
					11 570 948
Chiffres d'Affaires HT Groupe				D	113 284 943
Chiffres d'Affaires HT du contrat				E	2 444 636
					118 000
Affectation des honoraires :					
- Supports Services Généraux				A x (E / D)	61 300
- Supports Services Opérationnels				B x (E / D)	15 063
- Dépenses et Supports informatiques				C x (E / D)	41 637

Annexe H : Q-Park, 2ème opérateur de stationnement en Europe

I Le Groupe Q-Park

Q-Park est une entreprise internationale spécialisée dans l'investissement, la construction et la gestion de parkings de haute qualité à des emplacements stratégiques. Le groupe concentre ses activités dans des parkings multifonctionnels de centre-ville, à proximité des pôles de transports publics et des hôpitaux.

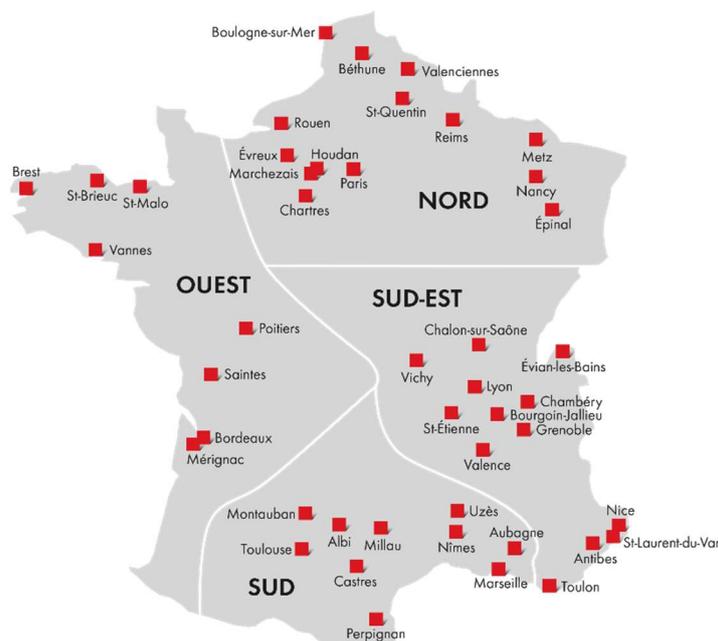
- I Présence dans 7 pays européens
- I 2nd acteur du marché européen
- I 3 076 parkings
- I 572 000 places de stationnement
- I 674 M€ de CA en 2019
- I 280 000 abonnés
- I Naissance du groupe en 1998
- I 1 837 collaborateurs
- I Présence dans les métropole européennes : Londres, Berlin, Amsterdam, Bruxelles, Paris...



I Q-Park France

Implanté en France depuis 2002, Q-Park est une entreprise européenne spécialisée dans l'investissement, la construction et la gestion de parkings de haute qualité à des emplacements stratégiques. Le groupe concentre ses activités dans des parkings multifonctionnels de centre-ville, et également à proximité des pôles de transports publics et des hôpitaux. Acteur majeur du marché du stationnement, Q-Park France a pour objectif de développer son activité en assurant à ses clients une gestion et des services de qualité.

- I Présence dans 70 villes
- I 240 parkings
- I 125 000 places de stationnement
- I 132 M€ de CA en 2019 (175 M€ 2022)
- I Près de 60 000 abonnés
- I 380 collaborateurs (au siège et en régions)



Annexe I : Engagement de la Direction en matière de QSE

Engagement de la Direction 2019 – 2022

(Extrait du manuel de management QSE version 10/2020)

« Réinventer notre métier pour créer de la valeur ajoutée sur le marché du stationnement.

Challengeur du marché, Q-Park France met toute son énergie pour réinventer son métier, bâtir une croissance durable et s'engager toujours plus auprès de ses donneurs d'ordre d'une part, et des utilisateurs finaux d'autre part.

Dans le cadre de cette démarche pour atteindre ce résultat, nous cherchons à créer de la valeur dans une optique socialement responsable. Ainsi :

- I Nous créons de la valeur patrimoniale sur le marché en construisant des ouvrages d'exception et en déployant un service de stationnement de haut niveau, contribuant à l'amélioration de la qualité de vie en centre-ville ;
- I Nous créons de la valeur d'usage, en proposant des services innovants qui facilitent la vie des consommateurs ;
- I Nous créons de la valeur sociétale, en nous positionnant comme les partenaires de la mobilité urbaine.

Avec cette stratégie, Q-Park s'inscrit dans une dynamique fondamentale de croissance et de création de valeur. Notre ambition est de réinventer le métier du stationnement et l'inscrire dans la société actuelle ».

Pour assurer l'efficacité de cette stratégie et atteindre ses objectifs, Q-Park a pris l'engagement de mettre en œuvre et de déployer un système de management intégrant les exigences des référentiels ISO 9001, ISO 14001 et ISO 45001.

C'est avec l'implication et la contribution de tous les Q-Parkers que nous réaliserons ce projet.

Ce management renforcé sur la performance et notre anticipation des besoins à venir nous permettra de réussir sur la voie d'un développement durable et efficace.

La Direction Générale charge le Responsable QSE du pilotage de cette démarche.



Michèle Salvadoretti
Directeur Général

Issy les Moulineaux, le 1^{er} janvier 2022

Annexe J : La politique QSE de Q-Park

Politique de management QSE

(Extrait du manuel de management QSE version 10/2020)

- I Garantir la pérennité et le développement de Q-Park, en :
 - I Satisfaisant nos clients par des prestations de qualité répondant à leurs besoins
 - I Contribuant à l'amélioration des résultats économiques pour une performance financière pérenne
 - I Satisfaisant nos collaborateurs par la création d'un environnement de travail dans lequel ils peuvent pleinement s'épanouir
 - I Poursuivant l'amélioration de nos offres en y intégrant les évolutions liées à la mobilité.
 - I Harmonisant nos pratiques.
- I Intégrer la dimension environnementale, en :
 - I S'inscrivant dans une démarche ISO 14001 pour réduire nos impacts environnementaux
 - I Définissant les règles de gestion des déchets visant à réduire et valoriser ceux-ci
 - I Maîtrisant nos dispositifs de surveillance et de réglage de la qualité de l'air
 - I Prévenant, traitant et analysant les accidents environnementaux à caractère exceptionnelle
 - I Optimisant la performance énergétique de Q-Park par la mise en œuvre de nouvelles technologies aux fins de maîtriser nos consommations d'énergie
 - I Assurant la veille réglementaire
- I Suivre et accompagner les Q-Parkers, en :
 - I Réalisant les entretiens d'évaluation du personnel chaque année
 - I Réalisant les entretiens professionnels tous les 2 ans
 - I Travaillant avec un système d'information commun
 - I Connaissant, appliquant les procédures et en les développant
 - I S'inscrivant dans la démarche d'un système de management intégré
 - I Maîtrisant et en contribuant à l'évolution et au transfert des savoir-faire.
- I Travailler à l'amélioration de la santé et de la sécurité des Q-Parkers en :
 - I Promouvant la santé et la sécurité au travers d'une démarche préventive et participative avec le personnel, les intervenants extérieurs et les partenaires institutionnels
 - I Veillant à ce que le document unique soit l'outil de gestion des risques sur le terrain en le connectant en permanence aux événements Sécurité et de Santé au travail
 - I Développant et intégrant la culture sécurité par la sensibilisation et la formation
 - I Gérant les habilitations et les plans de prévention
 - I Appliquant la réglementation en vigueur et en réalisant l'état des lieux de la conformité réglementaire
- I Surveiller et améliorer l'organisation mise en place :
 - I Organisant régulièrement des audits et contrôles
 - I Suivant et comparant les bonnes pratiques
 - I Appliquant les principes de l'amélioration continue à l'organisation
- I Assurer la sécurisation des informations en :
 - I Répondant à la réglementation et aux attentes des clients en matière de Sécurité des informations
 - I En prenant en compte la RGPD pour la protection des données

Annexe K : La démarche QSE au quotidien chez Q-Park

Les engagements QSE de Q-Park se concrétisent de la conception d'un parking jusqu'à son utilisation au quotidien

- I Dès la conception que ce soit pour un ouvrage neuf ou une rénovation, nous intégrons la performance environnementale dans les projets en veillant à ce que ceux-ci aient la meilleure intégration possible avec un impact limité sur leur environnement direct :
 - I Intégration paysagère, murs et toiture végétalisés avec récupération des eaux
 - I Intégration de dispositifs d'éclairage à faible consommation (LEDS + détection)
 - I Mise en place de jalonnement dynamique à la place pour limiter le temps de recherche de place
 - I Utilisation quand cela est possible de la ventilation naturelle
 - I Utilisation pour les revêtements de sols de résines certifiées A+ et garantissant ainsi une limitation des rejets de COV dans l'air
 - I Installation de bornes de recharge pour véhicules électriques
 - I Création d'espace 2 roues avec prises de recharges pour favoriser les mobilités douces
 - I ...

- I Lors de la mise en place des chantiers de construction, nous demandons à ce que les entreprises intervenantes respectent la charte des chantiers propres ce qui permet :
 - I De maîtriser les risques de pollution éventuels liés au chantier
 - I De suivre et de maîtriser les consommations d'eau et d'énergie
 - I De limiter les déchets et d'en maîtriser la gestion.
 - I De limiter l'impact sur l'environnement direct et les riverains en réduisant les nuisances sonores et visuelles

- I Nous suivons également les aspects santé et sécurité en nommant des coordinateurs sécurité prévention de la santé (CSPS) chargé de suivre l'intégralité du chantier.

- I Pour améliorer la mobilité ainsi limiter l'impact environnementale des usagers lors de leurs déplacements, nous optimisons sans cesse le jalonnement dynamique et le guidage vers nos parkings avec les dernières technologies innovantes.

- I Tous nos sites sont équipés de matériels permettant d'assurer une télégestion à distance, garantissant ainsi la meilleure sécurité et qualité de service 24/7.

- I Pour garantir notre conformité vis-à-vis de la réglementation et le meilleur niveau de sécurité possible, la maintenance de l'ensemble de nos sites est pilotée par une GMAO (Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur) et le suivi des dossiers intégré dans une GED (Gestion Electronique des Documents).

- I Nous équipons nos sites de véhicules électriques, hybrides, pour limiter notre impact lors de nos déplacements intersites.

I Au quotidien, pour assurer la meilleure expérience de nos parkings :

Nos collaborateurs sont formés chaque année. En 2021, 5 281 heures de formation dont 4 345 heures consacrées à la santé et la sécurité avec des formations telles que : SSIAP 1&2, Sécurité incendie, Habilitation électriques, Gestes et postures, SST, ...

- I Nous avons uniformisé nos process au travers de « book métiers » et nous formons tous nos collaborateurs à leur application pour apporter la meilleure réponse aux usagers et garantir le meilleur niveau de sécurité face aux situations d'urgences.
- I Nous utilisons du matériel de nettoyage performant et écologique permettant de limiter l'utilisation de produits chimiques et économique en eau.
- I Les produits de nettoyage que nous utilisons sont éco labellisés avec un effet limité sur l'environnement.
- I Des capteurs de passage déclenchent l'allumage automatique des lumières permettant ainsi de garantir une sécurité optimale des utilisateurs et des collaborateurs et de diminuer les consommations d'énergie, limitant ainsi l'impact sur l'environnement.
- I Nous réalisons des centaines d'audits sur l'ensemble de nos sites, audits de nettoyage, audits matériels, audits techniques de conformité, audits qualité de service, ...
- I Nous suivons la satisfaction de nos clients par la réalisation d'enquêtes sur tous nos parkings.
- I Nous intégrons la culture et le patrimoine dans nos parkings avec l'insertion d'œuvre d'art, la préservation des découvertes archéologiques ou bien encore le mécénat.
- I Nous créons des partenariats locaux gagnant-gagnant avec les entreprises de proximité.
- I Nous sommes disponibles 24/7 (présentiel, interphonie et vidéo) pour répondre aux attentes des usagers.



Annexe L : La presse en parle

Janvier 2022 | Paris La Défense

www.defense-92.fr p. 1/4

[Visualiser l'article](#)

Avec Q-Park les parkings de La Défense prennent un nouveau départ



Après plus de deux décennies de gestion Indigo, Paris L

C'est un changement qui est passé quasiment inaperçu au même où les cadres de La Défense sont retournés massivement quelques 20 000 places de parking de La Défense, [Indigo pour les huit prochaines années, des parcs de stationnement](#)

Une transition préparée en trois mois seulement qui s'est très bien passée. Nous avions un peu d'appréhension parti il a coupé ses réseaux et il a fallu que nous connecté de Q-Park France qui compte près de 2 000 contrats d'ab au plus gros client qui en loue plus de 2000). Sur l'aspect compte dans ses effectifs de La Défense une équipe d'un

Pour les quatorze parkings que gère désormais Q-Park à pluriannuel de 37 millions d'euros. « C'est un montant d' durant les trois premières années, indique Michèle Salv usagers pour changer l'image des parcs de stationnement



Michèle Salvadoretti est la directrice de Q-Park

en France [Defense-92.fr](#)

« Nous souhaitons tout d'abord renforcer la qualité de l'expérience clients dans les parkings du territoire. La propreté, la sécurité et la simplicité du parcours sont au coeur de nos préoccupations », glisse Pierre-Yves Guice le directeur général de Paris La Défense.

Concrètement Q-Park compte offrir une « montée en gamme » en déployant des matériaux « nobles », en passant la totalité de l'éclairage au Led, et en poursuivant la sécurisation des parkings avec le déploiement de nouvelles caméras de surveillance. La signalétique piétonne et routière sera elle revue afin d'être harmonisée à l'ensemble des parkings.

Si les parkings rénovés les plus récemment comme ceux de Corolles et Iris bénéficieront de petites retouches, certains vont connaître une grosse modernisation. Le premier à subir une refonte majeure dès cette année, sera le plus ancien du quartier d'affaires, celui du quartier Boieldieu. Q-Park emboîtera le pas par la suite avec les parkings P1 et P2 (les parkings du Westfield Les 4 Temps) puis le parking Centre Grande-Arche.

Q-Park compte aussi s'adapter aux nouveaux besoins des usagers et surtout des mobilités douces et électriques. « Nous allons déployer environ 300 bornes de recharges pour voiture électrique s'ajoutant aux 230 existantes », promet Michèle Salvadoretti. Pour les cyclistes qui souhaitent laisser leur vélo sous la dalle, Q-Park va ajouter 300 arceaux aux 500 actuels.

Février 2022 | Paris

www.leparisien.fr

p. 1/3

[Visualiser l'article](#)

Trouver un parking vélos sécurisé dans le Grand Paris : pourquoi on peut espérer la fin de la galère

Avec le boom des ventes de bicyclettes, de nombreux cyclistes sont en quête de stationnement sécurisé et protégé. Face à cette demande, les opérateurs de parkings souterrains commencent à réaménager leurs espaces. En 2022, plusieurs centaines de places doivent voir le jour dans le Grand Paris.



A Paris et à La Défense, les parkings vélos se développent. Certains ont même des casiers dédiés aux cyclistes. LP/Sébastien Compagnon

Thibault est contrarié. Malgré ses recherches, cet adepte du vélotaf, qui vient d'emménager dans le quartier des Batignolles, à Paris (XVII^e), ne parvient pas à trouver un espace de stationnement sécurisé pour ses trois vélos. « Il n'y a aucun local à vélo dans ma résidence des années 1970, souffle-t-il. Il y a pourtant 50 box pour voitures dans les quatre niveaux du sous-sol ! J'ai écrit au syndic à ce sujet. On m'a répondu sèchement que les propriétaires des box n'en voulaient pas. Au nom de quoi seuls des véhicules encombrants et polluants auraient le droit de se garer dans mon immeuble ? »

Dans le Grand Paris, de nombreuses copropriétés rechignent encore à créer ou étendre les espaces pour garer les vélos. « C'est un sujet de tensions récurrent, alors que des solutions simples et pas très chères sont possibles », regrette Jean-Sébastien Catier, le président de l'association de cyclistes Paris en Selle.

Faute de solution à demeure, Thibault s'est renseigné sur les « vélobox » fermés, aménagés dans la rue par la Ville de Paris. Mais ils sont tous complets ou trop éloignés... Notre vélotafeur est donc allé voir sur le site Velhome.co, une plate-forme en ligne de mise en relation entre propriétaires de local vélo et cyclistes en manque de solutions. Déception là encore : le site ne compte à ce jour qu'une demi-douzaine de propositions dans Paris... Et aucune dans son quartier.

60WYGV5m1Vw0VH_LJmL_b-Nag65aPKEipVWV_QaT_QLn02-e8H1P10M2KpYH06e-dlu7Bwv0CWw

Février 2022 | Partenariat Q-Park et Izivia

	Famille du média : Médias spécialisés grand public	15 Février 2022
	Audience : 2076921	Journalistes : -
www.turbo.fr	Sujet du média : Auto-Moto-Cyclo	Nombre de mots : 6802
		p. 1/3

4000 bornes de recharge dans les parkings Q-Park d'ici 2024



Grâce à un grand partenariat entre Q-Park et l'opérateur Izivia, pas moins de 4000 bornes de recharge seront installées dans les parkings publics urbains de France d'ici 2024, dont 1000 rien qu'en 2022.

Au 31 décembre dernier, on recensait très exactement 53 667 points de charge. Ce chiffre, qui constitue une nouvelle étape dans le développement du partenariat que viennent d'officialiser Q-Park et Izivia constitue une nouvelle étape dans le développement du partenariat qui débute réellement l'essor des voitures électriques. Nous entre l'un des leaders de l'exploitation des solutions de charge ouvertes au public dans le monde, et Izivia, qui est aujourd'hui tout seul de 8% les capacités de charge en France par rapport au nombre de bornes, nous permettront de renforcer des zones d'une importance capitale en la matière.

Renforcer les centres-villes en solutions de charge

Les 240 parkings publics gérés actuellement par Q-Park se situent en effet dans les centres-villes. Celles qui concentrent le plus de véhicules, donc, et qui doivent être équipées de bornes de recharge en adaptant leurs infrastructures. Les utilisateurs de voitures électriques et le partenariat entre les deux sociétés devrait permettre de répondre à la demande croissante de bornes de recharge. Les bornes sont en effet souvent des particuliers qui gèrent leur automobile 2 à 3 heures par jour, principalement la nuit ou encore, des employés de société qui ont besoin de se recharger pendant leur pause. Le partenariat défini par Q-Park et Izivia consistera donc à équiper massivement ces parkings de bornes de recharge de puissance comprise entre 7 et 22 kW, qui paraissent les plus pertinentes et adaptées.

Quel prix pour ces futures bornes ?

Q-Park et Izivia donnent déjà des précisions sur le fonctionnement de ces futures bornes de recharge. Elles seront accessibles à tous soit via le pass Izivia, soit via le badge des sociétés concurrentes, ou encore sans badge en payant par carte bancaire à l'aide de son smartphone en flashant un QRcode présent sur la borne. Le tarif sera de 1€ TTC par charge, plus 30 centimes d'euro TTC le kWh. On parle ici du tarif pour les utilisateurs du pass Izivia : si vous vous servez d'un badge d'un autre opérateur de mobilité, ce dernier pourrait ajouter des frais additionnels. Notons par ailleurs que ces tarifs ne concernent que la charge électrique et s'ajoutent aux frais de stationnement, que vous soyez abonné du parking ou simple visiteur. Les bornes fonctionneront sans réservation et elles seront nombreuses : après la construction des 1000 premières bornes en 2022 puis de 1500 autres bornes en 2023 et des 1500 bornes restantes en 2024, elles permettront d'arriver à une capacité de recharge pour véhicules électrique dans chacun des parkings de Q-Park (actuellement au nombre de 240 on le rappelle). Celles de 7 kW restitueront environ 50 kilomètres d'autonomie en une heure de charge, contre environ 150 kilomètres pour celles de 22 kW.



Les puissances de charge de ces nouvelles bornes iront de 7 à 22 kW. Et dans un second temps, des bornes de charge rapide pourraient se rajouter sur le réseau.

La maintenance des bornes assurée par Izivia

Q-Park confie donc la gestion et la maintenance des bornes à Izivia, filiale d'EDF spécialisée depuis plus de 20 ans sur la recharge électrique automobile, qu'elle soit publique ou privée, en entreprise. L'opérateur garantira le bon fonctionnement des bornes avec une supervision en temps réel de l'état de fonctionnement des bornes, une hotline disponible 24h/24 en cas de problème, ainsi qu'un service d'intervention sur place dans les situations où la réparation à distance sera impossible. Et Izivia prendra également en charge les bornes électriques déjà installées dans les parkings Q-Park avant ce partenariat.

Mars 2022 | Chambéry

VITRAGE CHANTIER

Mise en œuvre du verre fabriqué par Glasfabrik Lamberts et commercialisé par Glass Partners Solutions

Verre coulé en forme de U pour un parking de Chambéry

La miroiterie de Chartreuse vient de terminer le parking aérien Q-Park Ravet, avenue des Ducs de Savoie à Chambéry (73). Au moindre rayon de soleil, la façade entière semble rayonner. Laurent Personnaz, directeur général de la miroiterie de Chartreuse (implantée à Voiron, en Isère), nous a détaillé les nombreuses contraintes auxquelles il a été confronté pour réaliser ce bâtiment sortant de l'ordinaire.

Le bâtiment est construit sur un terrain situé dans un quartier de logements et présente une forme quelque peu biscornue. Il est entouré respectivement, par une avenue, une rue partant de cette dernière et franchissant un pont sur la ligne SNCF de Chambéry à Turin (donc particulièrement fréquentée y compris la nuit par du fret), cette voie ferrée longeant la partie arrière du terrain.

Un an de pose

Le parking lui-même se compose d'une "rue" montante de 15 m de large pour le stationnement en épi des voitures et d'une descente rapide pour la sortie.

Les façades extérieures sont entièrement revêtues de "Linit", ce qui lui donne une belle unité et permet aussi la large pénétration de la lumière naturelle. Le Linit est un verre coulé en forme de U, émaillé sauf sur les ailes et trempé. En fonction de la forme du bâtiment, on trouve 2 200 volumes de différentes hauteurs allant jusqu'à 4,20 m et imposant 1 200 côtes différentes. Durée totale de la pose du Linit : un an.

Les contraintes internes au chantier

La première contrainte est venue d'une demande de l'architecte imposant que les pinces d'accroche des volumes verriers soient de lon-



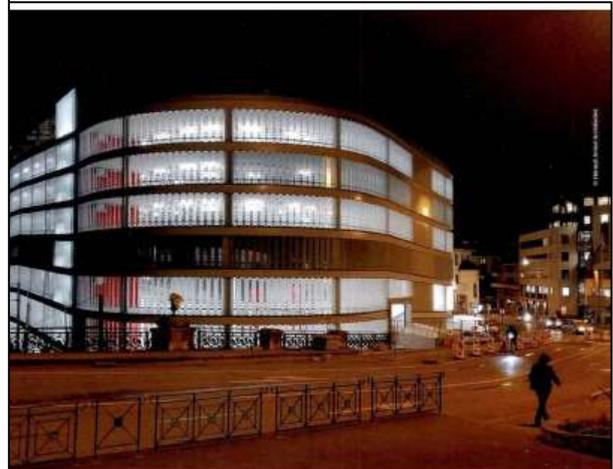
gueur inférieure à 50 mm. Il a donc fallu faire valider un système spécifique avec une pince plus importante, revêtue d'EPDM pour maintenir le verre. Le contrôle de cette attache a été réalisé par le bureau Alpes Contrôle. Ce dernier a imposé des essais sismiques vu la situation géographique de Chambéry. Ces essais ont été réalisés par le CSTB à Marne-la-Vallée, qui a délivré un ATEX.

Les contraintes météorologiques ont aussi été prises en compte, en effet à Chambéry les températures varient de -15 °C à +35 °C. La deuxième contrainte est issue de la forme très spécifique du bâtiment lui-même qui a imposé, pour répondre à la diversité des côtes, trois jeux de production avant coupe, puis trempage et émaillage. Pour des raisons de fabrication, les lots ont été livrés par paire et ont entraîné une

découpe et un stockage chez la miroiterie de Chartreuse. Pour permettre le repérage des volumes, ils ont été identifiés par zones de pose.

8 800 vis de fixation

L'adaptation aux deux matériaux de support : béton ou métal suivant les emplacements a entraîné l'utilisation de deux pièces de fixation différentes, ainsi que la réalisation de gabarits droits ou courbes. Les potes de fixation sont inclinées car tous les volumes sont posés en biais, souvent les cales de pose sont en "queue de billard". Il a été nécessaire de trouver le couple de serrage idéal pour régler correctement les visseuses. En effet, 2 200 volumes différents représentent 8 800 vis de fixation et 8 800 vis de serrage des contre-plaques, d'où l'intérêt de trouver le bon serrage pour calibrer les visseuses.



une bonne partie de ces es a été découverte en cours de l'état en effet particulièrement s'en apercevoir sur les plans initiaux.

Contraintes d'ordonnement

Le site immédiat de la ligne SNCF ne se fait que dans certaines zones et la pose des volumes verriers a été par l'extérieur. La proximité des sous-tension a imposé l'emploi de un type spécifique et le travail de l'ordonnement des heures où la SNCF ne coopère l'alimentation électrique.

A certains moments, ce sont même des cordistes qui ont réalisé la pose.

Pour résumer le tout, le client Q-Park avait un délai impératif pour démarrer son exploitation, donc il n'était pas question du moindre retard.

En conclusion, ce fut un chantier difficile, depuis les prises de côtes et les interfaces délicates avec le métallier et le gros œuvre, jusqu'à la logistique de mise en œuvre. C'était la première fois que du verre profilé était mis en œuvre de manière inhabituelle et les deux chefs chargés d'affaires (gros œuvre et installation du verre) ont été extrêmement sollicités. Et néanmoins le bâtiment est une vraie réussite et une belle carte de visite pour la miroiterie de Chartreuse. ■

PANNEAU DE CHANTIER

Maitre d'ouvrage : Q-Park, Michèle Savadronetti, directrice générale.

Architectes : Héralut Arnod Architectes à Paris, 93 et Grenoble, 38.

Gros œuvre : Entreprise Chanut à Bourjon-Jallieu, 35.

Serrurerie : Entreprise Blanchet à Montbrison, 42.

Vitrage : Linit fabriqué par Glasfabrik Lamberts GmbH à Würselen Allemagne, titulaire du label Ecoglass et commercialisé par GPS (Glass Partners Solutions) à Anglet, 64.

Installation : miroiterie de Chartreuse à Voiron, 38.



Jun 2022 | Antibes

Antibes-Juan-les-Pins

Q Park récupère le parking de la médiathèque en juin

Conseil municipal Ayant déjà en main plusieurs parkings de la ville, la société va se charger de celui-ci. Elle a remporté le marché face à l'exploitant précédent, Effia stationnement.

Puissance quatre. Dès le mois prochain, Q Park récupère la gestion du parking de la médiathèque. L'opérateur s'apprete ainsi à jouer d'un monopole sur Antibes puisqu'il est déjà lié par un contrat à la Ville pour celui du Pré-des-Pêcheurs, La Poste et les Frères-Olivier. Et ce, jusqu'au 17 novembre 2043 - on compte aussi, dans un autre contrat, le Parking Poirier. Lors du dernier conseil municipal, la majorité a annoncé que la société basée aux Pays-Bas a remporté le marché pour la structure installée sous Albert-Camus. Jusqu'à présent, c'était Effia qui était à la barre via une délégation de service public pour ce site ouvert en 2009 (*). Le contrat arrivant à son terme le 2 juin, une procédure a été lancée pour désigner le nouvel exploitant. Le sortant a présenté sa candidature, tout comme Interparking et donc Q Park qui a remporté le marché pour la structure de 193 places (dont cinq pour motos).

« Géré aussi mal que les autres ? »

Un choix qui laisse dubitative Michèle Muratore : « Si l'on regarde les résultats des enquêtes de satisfaction des sites qu'ils gèrent on retrouve toujours les mêmes problèmes : la propreté, les machines à CB qui ne fonctionnent pas, les ascenseurs souvent en panne, des problèmes d'aération... » Pointant un « souci de qualité et sans doute un manque de personnel pour répondre aux demandes des usagers », l'élu d'opposition se réfère aux chiffres : « La satisfaction s'élève à 47 % au Pré-des-Pêcheurs, 38 % aux Frères-Olivier et 34 % à La Poste. » Pas assez pour se réjouir, trop pour ne pas



Le parking vit ses derniers jours entre les mains d'Effia.

(Photo M. D.)

s'inquiéter selon la représentante de La Gauche solidaire, écologique et démocratique : « Comment sera géré celui de la médiathèque ? Aussi mal que les autres ? » Selon le maire Jean Leonetti, les prochaines études clients devraient donner de meilleurs chiffres : « Nous avons tiré des enseignements de nos expériences. La qualité sera plus élevée qu'avant. » Ce serait d'ailleurs ce critère qui aurait fait pencher la balance en plus de la politique tarifaire selon le premier magistrat qui, aux termes des négociations a obtenu que le délégataire ne demande aucune compensation des gratuités. Alors qu'aujourd'hui, la Ville doit 60 000 euros par an à Effia. Concernant les redevan-

ces, elles devraient être de l'ordre de 110 000 euros par an pour la commune (*). Soit cinq fois plus que la somme actuelle : à savoir 20 000 euros par an. Bref, l'opération est gagnante pour la collectivité.

Deuxième heure gratuite mercredi et dimanche

Et pour les clients ? Si depuis son ouverture en 2009 les tarifs ont augmenté (voir encadré), l'offre d'abonnement proposée par le nouveau délégataire est à « tarification équivalente à l'achèbe ». Sinon, la première heure reste gratuite et la deuxième également (*) le samedi. Nouveauté : le mercredi et le dimanche sont

ajoutés à cette offre. Ensuite ? « Le maintien de la tarification de l'heure de stationnement qui suit la première heure, sans actualisation pendant la durée du contrat ». Et après, continue la « tarification progressive au quart d'heure » avec un plafond de 4,50 euros pour les quinze premières minutes après la deuxième heure gratuite.

MARGOT DASQUE
mdasque@nicematin.fr

1. À l'époque, Effia a réalisé 55 000 euros de travaux d'équipement et a participé à hauteur de 1,1 million d'euros à l'investissement initial du parking : 10 millions à la Ville et quelque 25 millions à la Casa.
2. L'investissement de la société s'élève à 509 000 euros sur les dix ans de contrat.
3. Hors juillet et août.

C'était moins cher avant ?

Tout augmente et n'en finit pas d'augmenter. Bienvenue en 2022. Mais, au final, est-ce que c'était vraiment moins cher avant ? En retrouvant les tarifs du parking de la médiathèque à son ouverture en 2009 on peut se faire une petite idée... De 0 à 30 minutes : 0,50 euro, de 30 mn à 1 heure : 1,60 euro, de 1 h à 2 h : 3 euros, 1 euro par tranche supplémentaire d'une heure : 1 euro, les 12 heures : 13 euros et de 12 heures à 24 heures : 15 euros.

Aujourd'hui, la tarification au quart d'heure s'applique. Donc logiquement, ça grimpe. Si avant 1 h 15 de stationnement c'est gratuit, on atteint directement 2,40 euros. Pour s'acquitter donc de 5,40 euros pour 2 heures 45 contre 4 euros en 2009. Donc techniquement : oui, c'est plus cher si l'on prend la dernière partie de l'heure facturée. Logique.

À noter : à l'ouverture du parking, la demi-heure gratuite a été volontairement supprimée pour cette structure. La croyance d'alors était la suivante pour la municipalité comme indique dans nos colonnes juste avant l'accueil des premiers automobilistes : « Nous avons pensé qu'il valait mieux étaler le prix dans la durée, compte tenu du fait que très probablement le parking de la médiathèque sera utilisé par les usagers de la médiathèque, et qu'en conséquence la durée de lecture ou de séjour dépasse en règle générale la demi-heure... »

Décembre 2022 | Chambéry

Architecture & technique

Équipement

Une rampe entre ville et montagne

En Savoie, l'agence Hérault-Arnod a fait d'un parking silo un parcours ascensionnel à travers les strates du paysage.



Au bout de la voie qui part du château des Ducs de Savoie et passe par la célèbre fontaine des Éléphants, le parking silo Flavet constitue un repère à un endroit où le tissu urbain commence à se déstructurer, et offre une alternative au stationnement en plein air qui défigure le centre-ville de Chambéry (Savoie). Son volume ondulant, habillé de lames de verre opaques, ressemble, sur fond de paysage montagnard, à un bloc de glace sculpté par le vent. Avec son enveloppe striée de brise-soleil, l'édifice évoque de loin un musée, une bibliothèque ou le siège d'une administration. Il faut se rapprocher pour distinguer les voitures qu'il abrite.



C'est l'effet que les architectes ont recherché pour que ce parking silo de 499 places, au volume nécessairement imposant,

s'inscrive dans la ville à la manière d'un équipement public. L'intervention artistique dont il est le support concourt à cet objectif. Conçue avec l'artiste néerlandais Krijn de Koning, une boîte rouge et vitrée, en porte-à-faux de cinq mètres sur la façade, constitue un belvédère abrité, ouvert à qui souhaite contempler le grand paysage de Chambéry. « Nous l'avons placé dans l'axe de la voie historique pour qu'il y ait un marqueur d'architecture contemporaine au bout de la séquence patrimoniale », précise l'architecte Isabel Hérault.

Par son style constructiviste, jusqu'à la nuance de rouge choisie, l'ouvrage est en filiation directe des fameuses « folies » conçues en 1987 par l'architecte Bernard Tschumi pour le port de la Villette à Paris. A Forçigne, ce belvédère disposé dans l'axe du château des Ducs de Savoie devait être accessible directement depuis l'espace public, sans avoir à passer par le parking. C'était avant que la réglementation incendie n'en décide autrement... Témoin de cette intention première, le petit jardin en gradins qui jouxte le bâtiment, et qui devait au départ se raccorder à l'escalier extérieur. C'est finalement via le deuxième étage du parking qu'on emprunte ce drôle d'escalier greffé à la façade comme une mystérieuse excroissance.

Une balade en pente douce. « L'idée est d'offrir une grande promenade en voiture, très fluide. Elle permet au fur et à mesure de l'avancée de percevoir la ville différemment entre les lames de verre, depuis le rez-de-rue jusqu'à la terrasse, au dernier niveau du parking, où le paysage de Chambéry se dévoile à 360°, entouré de ses collines et de ses montagnes », explique l'architecte. Composées à 6% de verre recyclé, ces lames sont fixées d'une dalle à l'autre suivant un angle à 45°; elles ménagent entre elles des vides interstitiels qui équivalent à la moitié de la surface totale de l'enveloppe, afin que le parking soit considéré comme extérieur au regard de la réglementation incendie.

Au lieu d'être horizontal comme c'est souvent le cas, chaque niveau se déploie en pente douce de 5%, avec paliers aux angles. L'ensemble du bâtiment forme alors une gigantesque rampe qui



Annexe M : Communication et actions commerciales 2022

Q-Park France poursuit le déploiement de son service de réservation en ligne avec 122 parkings disponibles à la réservation.

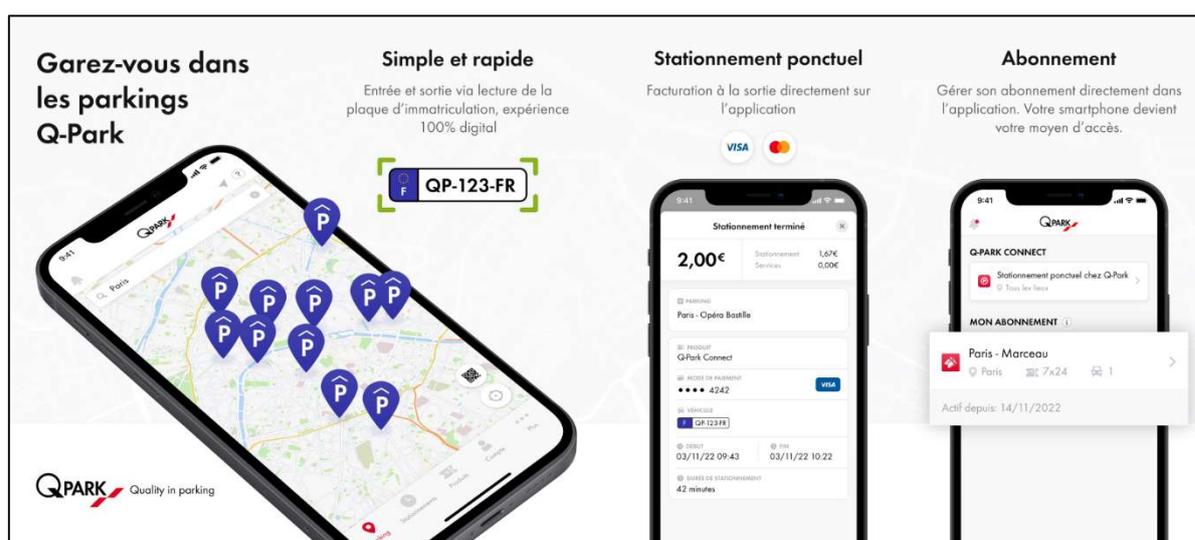
I Nouveautés digitales sur Q-Park.fr

I Généralisation de la lecture de plaque d'immatriculation en entrée/sortie

Q-Park continue son déploiement sur l'ensemble des sites en France, 68 sites bénéficient actuellement de cette technologie. Le système de Lecture Automatisée des Plaques d'Immatriculation (LAPI) permet d'entrer et de sortir d'un parking grâce à la lecture de la plaque minéralogique renseignée lors de la réservation. L'accès aux entrées piétons se fait grâce à un digicode, ou l'utilisation d'un QR code. Ce même QR code peut être utilisé pour ouvrir les bornes d'entrée ou de sortie véhicule.

I L'application mobile Q-Park

Fin 2022 Q-Park a lancé son application mobile, grâce à elle le tout nouveau service **Q-Park Connect**. Q-Park Connect est un service 100% digital. L'utilisateur, après avoir renseigné son véhicule et un moyen de paiement via l'application, peut ainsi entrer et sortir des parkings où le service est éligible au même tarif que le tarif horaire sans payer sur site. La transaction est automatiquement calculée via l'application et prélevée sur sa carte bancaire. Plus de ticket en entrée, plus de paiement sur site l'expérience parking est ainsi toujours plus fluide. Pour les accès piétons, pas de soucis un QR code identifie le client et lui permet de débloquer les accès quand ils sont verrouillés.



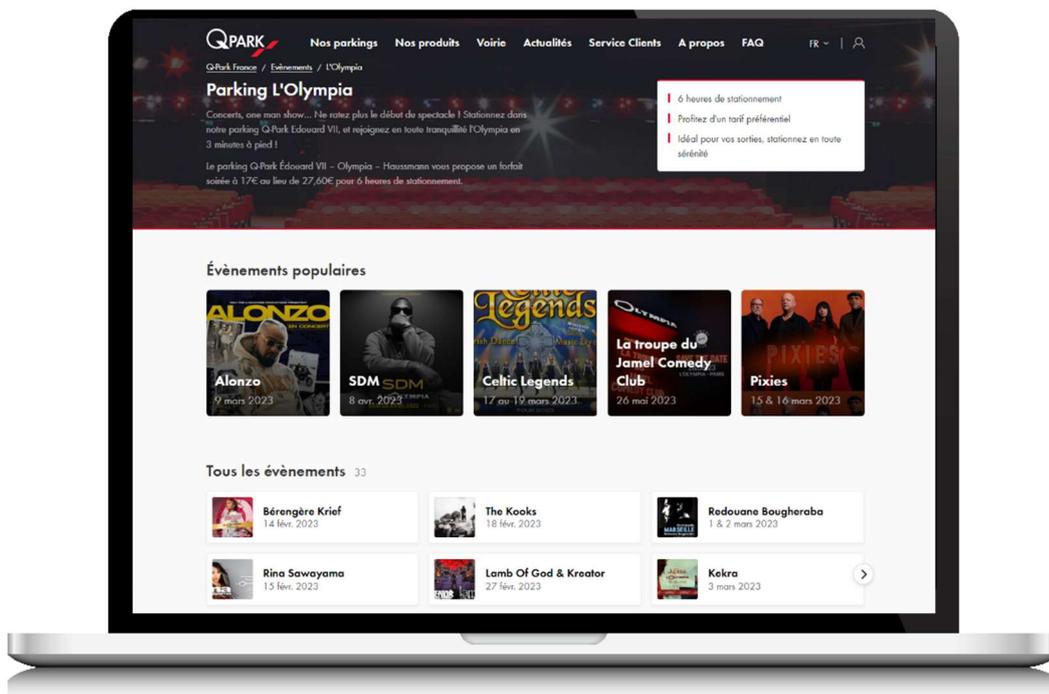
I Les services digitaux en développement constant

I Des nouveautés pour les abonnés

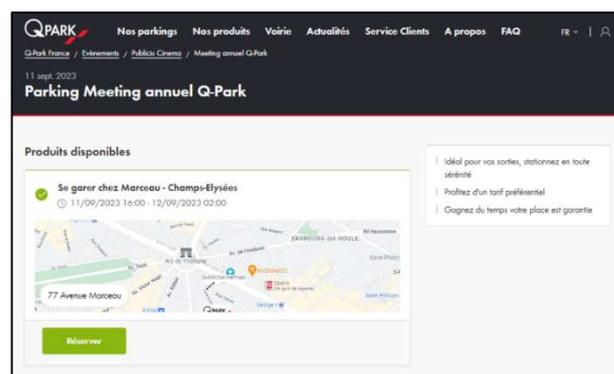
Pour les parkings éligibles, l'arrivée de l'application mobile fait évoluer le service. Plus besoin de badge, Un client abonné Q-Park peut désormais choisir de garder son badge d'accès au parking ou de télécharger l'application pour utiliser la lecture de plaque d'immatriculation comme moyen d'entrer. Un QR code lui permettant d'utiliser les portes piétons sera également disponible via l'application. Ce QR code pourra également être utilisé en borne d'entrée / sortie s'il vient exceptionnellement avec un autre véhicule.

I Les événements

L'Event parking est une nouveauté qui permet d'organiser l'affichage d'événements datés par pages spécifiques en fonction des lieux. Cet affichage permet une meilleure visibilité pour les utilisateurs.

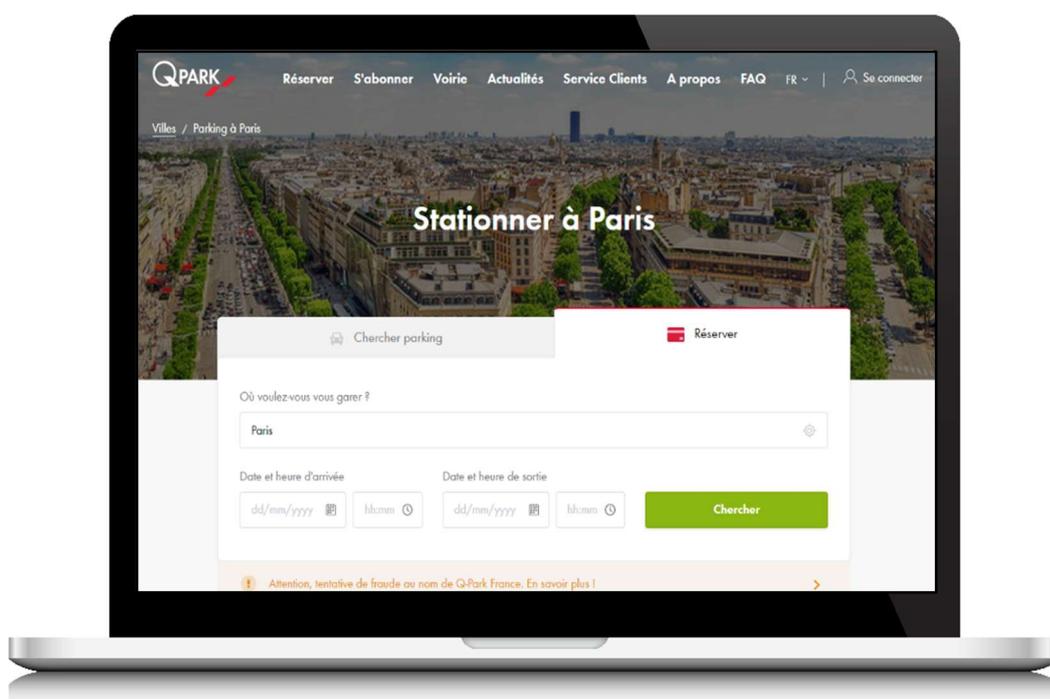


L'événement privé est une nouveauté pour les entreprises qui souhaitent proposer un moyen de stationnement à leur clients/collaborateurs dans le cadre de l'organisation d'événements privés.



I Optimisations Q-Park.fr

Plusieurs projets d'amélioration de l'expérience utilisateur ont été développés durant l'année 2022. Le parcours client sur le site internet a été simplifié, les pages de présentation des villes et des parkings ont été revues. Le contenu est plus adapté et l'objectif du client ainsi plus clair. Des développements d'optimisation de la performance du site internet ont été mis en ligne, permettant ainsi d'améliorer la vitesse du site et les temps de réponses.



I Le site internet fait des heureux

I Offres tarifaires

Toujours dans un optique de satisfaction client, un module de prix a été développé pour que le client se voit toujours proposer le meilleur tarif quelque soit sa recherche. Ce nouveau module permet aussi au client de voir les différentes offres s'approchant de sa recherche et de sélectionner la durée qui correspond le mieux à son besoin. Le client identifie mieux les économies qu'il peut faire en choisissant les tarifs de réservations.

I Q-Park a connu un développement important en 2022 avec des projets qui ont débuté dès le 1^{er} janvier. De nouvelles ouvertures :

Le début de l'année a été marqué par le démarrage de l'exploitation au 1^{er} janvier 2022 de la **DSP des 14 parkings de la Défense**, plus gros contrat de stationnement en Europe avec plus de 20.000 places à gérer.



Puis, le démarrage de la concession pour 20 ans des parkings du **CHRU de Nancy**. Un projet multisites comme Q-Park les aime et sur lequel nous avons pu exprimer toute notre expertise et notre flexibilité.



Le projet en bref

- Le CHRU de Nancy a confié à Q-Park l'exploitation **pour les 20 années à venir** du stationnement de **ses 3 principaux sites hospitaliers** : la Maternité Régionale, l'Hôpital Central et les Hôpitaux de Brabois.
- **4ème des 50 meilleurs hôpitaux français** en 2020 au tableau d'honneur du magazine Le Point, le CHRU de Nancy accueille annuellement environ 500 000 consultations avec une expertise nationale en cardiologie.

<p>1ère phase (2022-2030) Rénovation et exploitation des parkings existants</p> <ul style="list-style-type: none">• Déploiement du stationnement payant sur les 3 sites• 3,2 m€ HT de travaux• Fluidification des sens de circulation,• Modernisation des équipements etc.	<p>2ème phase (2030-2042)</p> <ul style="list-style-type: none">• Déménagement historique• Le CHRU va regrouper toutes ses activités sur un site unique : Brabois• Construction & exploitation du nouveau parking silo de 1200 places• Création de 300 places de surface
--	--

Nous avons également renouvelé le mandat de gestion du parking du centre commercial de la **Vache Noire à Arcueil** (1800 places) pour les 12 prochaines années.

Côté Sud de la France, Q-Park a remporté la **DSP d'Antibes Médiathèque**. Ce parc compte un peu moins de 200 places et nous permet désormais de gérer l'ensemble des parkings délégués du Centre-Ville d'Antibes pour les 10 prochaines années à venir. **A Marseille**, nous avons poursuivi notre développement avec la reprise du **parking Blancarde**, c'est le **17^{ème} parking** que nous gérons sur la ville. Ce parking à proximité de la gare du même nom et du métro, est situé en entrée de ville, c'est un véritable hub de mobilité où Q-Park va proposer de nouveaux services tels que des parcs à vélos sécurisés. Ce contrat est aussi associé au renouvellement de la confiance de la Métropole Aix Marseille pour les parkings Timone, Les Docks et Espercieux.

Le deuxième trimestre 2022 a aussi été marqué par la finalisation de l'accord avec les **Galeries Lafayette** pour la gestion du parking de **leur nouvel ensemble commercial à Annecy**. Ce site sera notre première expérience d'exploitation avec un matériel de péage sans ticket, tout sera géré grâce à la lecture de plaques.



A Chartres, la construction du parking Gare Colisée. Ce nouveau parking proposera 1086 places de stationnement supplémentaires réparties sur 2 niveaux, et sera idéalement situé en entrée de ville. Il desservira la gare SNCF de Chartres ainsi que la future gare routière. Cet ouvrage sera un **véritable Hub des Mobilités** avec tous les services associés : bornes de recharge électrique, garage pour les 2 roues etc. En outre, il répondra au besoin d'un autre générateur voisin : le futur complexe sportif & culturel de Chartres qui totalise 6000 places visiteurs. L'esthétique de l'ouvrage a elle aussi été particulièrement soignée par notre Cabinet d'architecture Jacques Azema, avec une façade exceptionnelle dont la modénature évoquera les vitraux de la cathédrale. Ouverture du parc le 6 mars 2023.



Des nouveaux projets ont été identifiés pour l'année 2023 et nous sommes impatients d'y travailler !

Les partenariats nationaux

I Waze



Q-Park a conclu un contrat national avec Waze, l'application de trafic et de navigation communautaire ayant la plus grande communauté dans le monde. Le principe du partenariat est une publicité « takeover » sur l'application : elle apparaît si le lieu de destination du « Wazer » se trouve à moins de 500m d'un parking Q-Park.

I Europcar



Ce sont les thèmes de la mobilité et des nouveaux usages qui réunissent Europcar et Q-Park dans un partenariat de qualité. Les deux acteurs s'associent pour offrir des solutions complètes à leurs clients, et porter une communication positive auprès de la clientèle et des pouvoirs publics.

Le partenariat a pour objectif concret de :

- I Accueillir des véhicules Europcar et éventuellement des agences dans les parkings Q-Park.
- I Développer l'auto-partage au travers de la plateforme multimodale Ubeejo et intégrer le parking comme une brique à part entière du parcours client.
- I Réaliser des opérations de cross-business via des échanges de liens sur les sites internet, des e-mailings réguliers offrant des avantages aux clientèles des 2 partenaires ou des événements ponctuels permettant de mettre en avant les services de Q-Park et Europcar.

I Joko



En s'associant à Joko, le réseau de parkings Q-Park, le second en Europe, permet à ses clients de cumuler des points lorsqu'ils utilisent ses services – pour une heure, une journée ou une semaine, en payant sur place ou en réservant à l'avance. Ainsi, pour chaque euro dépensé en stationnement, nos clients engrangent des points sur l'application Joko et peuvent bénéficier de belles récompenses. Une alliance gagnante au profit des automobilistes.

I VIA Michelin



Via Michelin donne accès à plusieurs outils pour faciliter et optimiser vos déplacements.

Le site internet Via Michelin.fr est fait pour faciliter la planification de trajet. Via Michelin réalisera la promotion des services de réservation de parkings Q-Park sur le site de Q-Park.fr.

Nom Contrat Marseille - Espercieux / Arvieux

Société	Code contrat	Désignation	Description	Code classe immo.	Code sous-classe immo.	Groupe compta.	Code parking	Nom Parking	Bien de retour	Type de Bien	Début amort.	Invest. Cumulés 01/01	Invest. période	Mouv. Internes	Sorties brutes	Invest. Cumulés 31/12	Amort. cumu	Amort. Péric	Amort. Immu	Amort. Cum VNC 01/01	VNC 31/12	
MAR Sté Marseillaise de Stat	PC-E130	Provision 2018	MIG 231102 to 231100	Tangible fixed assets	Operating assets under construction	231100	13001	Marseille - Espercieux	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	-	- 8 810	0	0	0	- 8 810	0	0	0	0	- 8 810	- 8 810
MAR Sté Marseillaise de Stat	PC-E130	Provision 2018	MIG 231102 to 231100	Tangible fixed assets	Operating assets under construction	231100	13002	Marseille - Arvieux	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	-	8 810	0	0	0	8 810	0	0	0	0	8 810	8 810
MAR Sté Marseillaise de Stat	PC-E262	CAPEX 2020 New Business	SKIDATA Matériel de péage bdc L22.3909	Tangible fixed assets	Operating assets under construction	231100	13035	Marseille Les Docks DSP2	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	-	0	139 861	0	0	139 861	0	0	0	0	0	139 861
MAR Sté Marseillaise de Stat	PC-E262	CAPEX 2020 New Business	Prov SKIDATA Matériel de péage bdc L22.3908	Tangible fixed assets	Operating assets under construction	231100	13036	Marseille Espercieux DSP2	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	-	0	90 965	0	0	90 965	0	0	0	0	0	90 965
MAR Sté Marseillaise de Stat	PC-E262	CAPEX 2020 New Business	SKIDATA Matériel de péage bdc L22.3908	Tangible fixed assets	Operating assets under construction	231100	13036	Marseille Espercieux DSP2	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	-	0	38 985	0	0	38 985	0	0	0	0	0	38 985
MAR Sté Marseillaise de Stat	PC-E262	CAPEX 2020 New Business	B VERITAS Rénovation parc bdc L22.3710	Tangible fixed assets	Operating assets under construction	231100	13035	Marseille Les Docks DSP2	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	-	0	2 465	0	0	2 465	0	0	0	0	0	2 465
MAR Sté Marseillaise de Stat	PC-E262	CAPEX 2020 New Business	JACQUEZ Honoraires réhabilitat bdc L21.3317	Tangible fixed assets	Operating assets under construction	231100	13035	Marseille Les Docks DSP2	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	-	0	13 915	0	0	13 915	0	0	0	0	0	13 915
MAR Sté Marseillaise de Stat	PC-E262	CAPEX 2020 New Business	B VERITAS Rénovation parc bdc L22.3711	Tangible fixed assets	Operating assets under construction	231100	13036	Marseille Espercieux DSP2	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	-	0	3 080	0	0	3 080	0	0	0	0	0	3 080
MAR Sté Marseillaise de Stat	PC-E262	CAPEX 2020 New Business	JACQUEZ Honoraires réhabilitat bdc L21.3316	Tangible fixed assets	Operating assets under construction	231100	13036	Marseille Espercieux DSP2	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	-	0	21 164	0	0	21 164	0	0	0	0	0	21 164
MAR Sté Marseillaise de Stat	PC-E262	CAPEX 2020 New Business	KONE Kit phonie bdc L20.1276	Tangible fixed assets	Operating assets under construction	231100	13035	Marseille Les Docks DSP2	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	-	0	- 5 052	0	0	- 5 052	0	0	0	0	0	- 5 052
MAR Sté Marseillaise de Stat	PC-E262	CAPEX 2020 New Business	AMPERIS Renouvellement moteur bdc L20.2091	Tangible fixed assets	Operating assets under construction	231100	13036	Marseille Espercieux DSP2	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	-	0	10 000	- 10 000	0	0	0	0	0	0	0	0
MAR Sté Marseillaise de Stat	PC-E262	CAPEX 2020 New Business	VISIOLED Lampes 2G11 bdc L22.4107	Tangible fixed assets	Operating assets under construction	231100	13036	Marseille Espercieux DSP2	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	-	0	13 743	- 13 743	0	0	0	0	0	0	0	0
MAR Sté Marseillaise de Stat	PC-E262	CAPEX 2020 Regular Maintenance	AMPERIS Renouvellement pompe bdc L21.2888	Tangible fixed assets	Operating assets under construction	231100	13035	Marseille Les Docks DSP2	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	-	0	3 422	- 3 422	0	0	0	0	0	0	0	0
MAR Sté Marseillaise de Stat	PC-E262	CAPEX 2020 Regular Maintenance	AMPERIS Renouvellement pompe bdc L21.2889	Tangible fixed assets	Operating assets under construction	231100	13035	Marseille Les Docks DSP2	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	-	0	3 422	- 3 422	0	0	0	0	0	0	0	0
MAR Sté Marseillaise de Stat	PC-E262	CAPEX 2020 Regular Maintenance	KONE Kit phonie bdc L20.1276	Tangible fixed assets	Operating assets under construction	231100	13035	Marseille Les Docks DSP2	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	-	0	5 052	0	0	5 052	0	0	0	0	0	5 052
MAR Sté Marseillaise de Stat	PC-E262	COUTS CAPITALISES 2022	QPFS Coûts capitalisés 2022	Tangible fixed assets	Operating assets under construction	231100	13035	Marseille Les Docks DSP2	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	-	0	1 202	- 1 202	0	0	0	0	0	0	0	0
MAR Sté Marseillaise de Stat	PC-E262	COUTS CAPITALISES 2022	QPFS Coûts capitalisés 2022	Tangible fixed assets	Operating assets under construction	231100	13036	Marseille Espercieux DSP2	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	-	0	1 800	- 1 800	0	0	0	0	0	0	0	0
MAR Sté Marseillaise de Stat	PC-E262	LCP	AMPERIS Renouvellement caméras bdc L21.2783	Tangible fixed assets	Operating assets under construction	231100	13035	Marseille Les Docks DSP2	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	-	0	250	- 250	0	0	0	0	0	0	0	0
MAR Sté Marseillaise de Stat	PC-E262	AMPERIS Renouvellement moteur bdc L20.2091	-	Intangible fixed assets	Cessions, permits and intellectual property rights	225150	13036	Marseille Espercieux DSP2	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	01/12/2021	7 500	0	0	0	7 500	- 89	- 1 071	0	- 1 161	7 411	6 339
MAR Sté Marseillaise de Stat	PC-E262	AMPERIS Rpit climatiseur bdc L21.2782	-	Intangible fixed assets	Cessions, permits and intellectual property rights	225180	13036	Marseille Espercieux DSP2	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	01/12/2021	4 300	0	0	0	4 300	- 72	- 860	0	- 932	4 228	3 368
MAR Sté Marseillaise de Stat	PC-E262	QPFS Coûts capitalisés 2021	-	Intangible fixed assets	Cessions, permits and intellectual property rights	225270	13035	Marseille Les Docks DSP2	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	31/12/2021	26 194	0	0	0	26 194	- 11	- 3 786	0	- 3 796	26 183	22 398
MAR Sté Marseillaise de Stat	PC-E262	QPFS Coûts capitalisés 2021	-	Intangible fixed assets	Cessions, permits and intellectual property rights	225270	13036	Marseille Espercieux DSP2	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	31/12/2021	2 275	0	0	0	2 275	- 1	- 329	0	- 330	2 274	1 945
MAR Sté Marseillaise de Stat	PC-E262	QPF AMPERIS Renouvellement caméras bdc L21.2783	-	Intangible fixed assets	Cessions, permits and intellectual property rights	225170	13035	Marseille Les Docks DSP2	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	28/12/2021	706	0	0	0	706	- 1	- 141	0	- 142	704	563
MAR Sté Marseillaise de Stat	PC-E262	KONE Kit phonie en applique bdc L20.1276	-	Intangible fixed assets	Cessions, permits and intellectual property rights	225100	13035	Marseille Les Docks DSP2	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	01/12/2021	2 526	0	0	0	2 526	- 32	- 386	0	- 418	2 494	2 107
MAR Sté Marseillaise de Stat	PC-E262	AMPERIS Renouvellement moteur bdc L20.2091	-	Intangible fixed assets	Cessions, permits and intellectual property rights	225150	13036	Marseille Espercieux DSP2	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	29/03/2022	0	0	10 000	0	10 000	0	- 1 132	0	- 1 132	0	8 868
MAR Sté Marseillaise de Stat	PC-E262	AMPERIS Renouvellement pompe bdc L21.2888	-	Intangible fixed assets	Cessions, permits and intellectual property rights	225210	13035	Marseille Les Docks DSP2	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	22/02/2022	0	0	3 422	0	3 422	0	- 434	0	- 434	0	2 988
MAR Sté Marseillaise de Stat	PC-E262	AMPERIS Renouvellement pompe bdc L21.2889	-	Intangible fixed assets	Cessions, permits and intellectual property rights	225210	13035	Marseille Les Docks DSP2	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	22/02/2022	0	0	3 422	0	3 422	0	- 434	0	- 434	0	2 988
MAR Sté Marseillaise de Stat	PC-E262	AMPERIS Renouvellement caméras bdc L21.2783	-	Intangible fixed assets	Cessions, permits and intellectual property rights	225170	13035	Marseille Les Docks DSP2	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	30/03/2022	0	0	250	0	250	0	- 38	0	- 38	0	212
MAR Sté Marseillaise de Stat	PC-E262	VISIOLED Lampes 2G11 bdc L22.4107	-	Intangible fixed assets	Cessions, permits and intellectual property rights	225200	13036	Marseille Espercieux DSP2	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	12/07/2022	0	0	13 743	0	13 743	0	- 1 010	0	- 1 010	0	12 733
MAR Sté Marseillaise de Stat	PC-E262	QPFS Coûts capitalisés 2022	-	Intangible fixed assets	Cessions, permits and intellectual property rights	225270	13035	Marseille Les Docks DSP2	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	22/12/2022	0	0	1 202	0	1 202	0	- 5	0	- 5	0	1 197
MAR Sté Marseillaise de Stat	PC-E262	QPFS Coûts capitalisés 2022	-	Intangible fixed assets	Cessions, permits and intellectual property rights	225270	13036	Marseille Espercieux DSP2	Autres Immobilisations corporelles	Biens de retour	22/12/2022	0	0	1 800	0	1 800	0	- 8	0	- 8	0	1 792
QPFS Q-Park France Services	PC-E130	TENNANT AUTOLAVEUSE T16	-	Tangible fixed assets	Other tangible fixed assets	215450	13001	Marseille - Espercieux	Immobilisations matérielles	Biens de reprise	21/02/2017	19 882	0	0	0	19 882	- 12 081	- 2 485	0	- 14 566	7 801	5 316
TOTAL												63 383	344 274	0	0	407 657	- 12 287	- 12 119	0	- 24 406	51 096	383 251



SAS MARSEILLAISE DE STATIONNEMENT

1 RUE JACQUES HENRI LARTIGUE

92130 ISSY LES MOULINEAUX

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMPTES ANNUELS au 31/12/2022

COMPTES ANNUELS

- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*
- *Annexe*

DOSSIER FISCAL

- *Liasse 2065*
- *Liasses 2050 à 2059-F*
- *Liasses intégration fiscale (filiale)*
- *Annexes fiscales*

DOSSIER DE GESTION

- *Détail des comptes bilan actif passif*
- *Détail Compte de résultat*

COEPTO

11 Rue Jean Rodier

31400 TOULOUSE

05.61.17.42.06

SAS MARSEILLAISE DE STATIONNEMENT

1 RUE JACQUES HENRI LARTIGUE

92130 ISSY LES MOULINEAUX

COMPTES ANNUELS

COEPTO

11 Rue Jean Rodier

31400 TOULOUSE

05.61.17.42.06

Reçu au Contrôle de légalité le 13 octobre 2023

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
Autres immobilisations corporelles	77 340	387 774	310 435-	43 295	353 730-	817. 03-		
Immobilisations en cours	310 435		310 435		310 435			
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières								
Total II	387 774	387 774		43 295	43 295-	100. 00-		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	885 241	11 991	873 250	858 776	14 474	1. 69	
	Autres créances	2 718 968		2 718 968	2 231 156	487 813	21. 86	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	23 275		23 275	5 640	17 634	312. 65		
Charges constatées d'avance (3)								
Total III	3 627 484	11 991	3 615 493	3 095 572	519 921	16. 80		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 015 259	399 765	3 615 493	3 138 867	476 626	15. 18		

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

COEPTO

Reçu au Contrôle de légalité le 13 octobre 2023

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 40 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	40 000		40 000			
	Réserves						
	Réserve légale	4 000		4 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau			191 811		191 811-	100.00-
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	535 961-		148 554		684 515-	460.79-
Subventions d'investissement Provisions réglementées							
Total I	491 961-		384 365		876 326-	227.99-	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	350 000				350 000	
	Total III	350 000				350 000	
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants	376		311		65	20.89
	Emprunts et dettes financières diverses	11 612		11 443		169	1.48
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 602 299		1 896 263		706 036	37.23	
Dettes fiscales et sociales	167 563		208 380		40 817-	19.59-	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	226 641		17 191		209 450	NS	
Autres dettes	17 989		11 087		6 903	62.26	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	730 975		609 828		121 147	19.87
	Total IV	3 757 454		2 754 502		1 002 952	36.41
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	3 615 493		3 138 867		476 626	15.18

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

3 757 454 2 754 502

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	2 444 636		2 444 636	2 250 864		193 772	8.61
Chiffre d'affaires NET	2 444 636		2 444 636	2 250 864		193 772	8.61
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			6 681	15 728		9 047-	57.52-
Autres produits			2 029	82		1 947	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			2 453 346	2 266 674		186 672	8.24
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			712 950	603 281		109 669	18.18
Impôts, taxes et versements assimilés			42 658	12 076		30 582	253.25
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			9 633	119 762		110 129-	91.96-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			377 935			377 935	
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			11 991	6 681		5 310	79.48
Dotations aux provisions							
Autres charges			1 484 196	1 322 782		161 414	12.20
Total des Charges d'exploitation (II)			2 639 363	2 064 582		574 781	27.84
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			186 017-	202 092		388 109-	192.05-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			21 811			21 811	
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			21 811			21 811	

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		56		126	70-	55.56-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		56		126	70-	55.56-
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		350 000			350 000	
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		350 000			350 000	
2. Résultat financier (V-VI)		349 944-		126	350 070-	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		535 961-		202 218	738 179-	365.04-
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				104	104-	100.00-
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII				104	104-	100.00-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				104-	104	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)				53 560	53 560-	100.00-
Total des produits (I+III+V+VII)		2 475 213		2 266 800	208 413	9.19
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		3 011 174		2 118 246	892 928	42.15
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		535 961-		148 554	684 515-	460.79-

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

COEPTO

Reçu au Contrôle de légalité le 13 octobre 2023

SAS MARSEILLAISE DE STATIONNEMENT

1 RUE JACQUES HENRI LARTIGUE

92130 ISSY LES MOULINEAUX

ANNEXE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

COEPTO

11 Rue Jean Rodier

31400 TOULOUSE

05.61.17.42.06

COEPTO

Reçu au Contrôle de légalité le 13 octobre 2023

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Evaluation des amortissements	X
Disponibilités en Euros	X
Produits à recevoir	X
Détail des produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Détail des charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
Détail des produits constatés d'avance	X
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	X
Variation des capitaux propres	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	X
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	X
Montant des engagements financiers	X
Accroissement ou allègement de charges fiscales futures	X
Identité des sociétés mères consolidant les comptes	X
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	X
Transferts de charges	X
Résultats financiers des cinq derniers exercices	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 615 493.18 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 444 636.28 Euros et dégageant un déficit de 535 960.99- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

La société Marseillaise de Stationnement, a signé le 21/10/2021 un contrat de délégation de service public avec la Métropole d'Aix Marseille Provence pour une durée de 7 ans. Elle exploite à compter du 1er décembre 2021 :

- le parking Espercieux - 500 places
- le parking Les Docks - 283 places.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Contexte macroéconomique

Le contexte économique inflationniste lié notamment à la sortie de la crise pandémique et à la guerre en Ukraine n'est pas de nature à modifier significativement l'activité et les résultats des sociétés du groupe Q-Park. Il est difficile pour le groupe d'évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

L'inflation la plus significative concerne les coûts relatifs à l'électricité. L'entreprise était préservée en 2022 grâce à un contrat de 3 ans se terminant au 31 décembre 2022. Un nouveau contrat avec un nouveau fournisseur d'électricité a été signé pour l'exercice 2023.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement significatif à mentionner.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été établis et présentés conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, aux principes comptables généralement admis et en application des conventions générales et des adaptations professionnelles notamment le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 et ses modifications ultérieures.

Dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les éléments corporels et incorporels sont évalués :

- à leur coût d'acquisition, qui correspond au prix d'achat et aux frais accessoires, hors frais d'acquisition,
- ou à leur coût de production, hors intérêts des emprunts dédiés à cette production.

Les frais accessoires non représentatifs d'une valeur vénale sont portés directement en charges sur l'exercice.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de leur durée de vie prévue dans les tableaux en annexe.

Depuis le nouveau règlement CRC 2004-06, les coûts de montage d'emprunt ne sont plus capitalisés mais sont incorporés dans les immobilisations. Ils sont étalés sur la durée résiduelle du contrat de concession.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire des immobilisations est inférieure à leur valeur nette comptable.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Les immobilisations corporelles sont essentiellement constituées :

- des matériels d'exploitation mis à la disposition des parkings en concession (compteuses, matériels de péages...)
- des matériels d'entretien (auto laveuses, aspirateurs...)

Immobilisations en cours

Les travaux de construction ou de réhabilitation des parkings sont comptablement inscrits dans des comptes d'immobilisations en cours spécifiques. Ces comptes sont mouvementés au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Dès lors que le procès-verbal de l'achèvement des travaux est validé et signé, le transfert de l'immobilisation peut se faire dans des comptes définitifs.

Titres immobilisés

Néant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Les clients particuliers représentant un volume important de factures individuellement non significatives, une analyse statistique a été conduite, la règle suivante a été appliquée jusqu'aux exercices 2020 :

- créance supérieure à 6 mois de retard : 50% du montant HT provisionné
- créance supérieure à 12 mois de retard : 100% du montant HT provisionné

Depuis l'exercice 2021, une nouvelle règle a été appliquée. Désormais toutes les créances supérieures à 6 mois de retard sont provisionnées à hauteur de 50% du montant HT.

Ce changement de règle de calcul n'a pas entraîné d'impact significatif dans les comptes.

Stocks

Néant.

Traitement des subventions

Néant.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Provisions

Elles sont constituées dès lors qu'il existe un risque probable de sortie de ressource sans contreparties attendues.

Elles sont revues à chaque date d'établissement des comptes et ajustées pour refléter la meilleure estimation à cette date.

Les reprises de provisions non utilisées concernent des risques de l'activité courante et sont relatives à des provisions excédentaires ou à des provisions faisant face à des risques disparus.

Consolidation

Les comptes annuels de la société sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale, dans le périmètre de consolidation de la société BYZANTIUM MIDCO.

Intégration fiscale

Depuis le 1er janvier 2017, la société est intégrée fiscalement au groupe fiscal Q-PARK France.

La société mère du groupe fiscal est la société Q-Park France Holding SAS.

La convention prévoit que la société calcule la charge d'impôt comme si elle était imposée séparément en tenant compte des déficits fiscaux reportables ou de tous droits à imputation dont elle aurait bénéficiée en l'absence d'intégration.

La société mère, Q-Park France Holding, conserve ainsi l'éventuel boni d'intégration.

Transactions parties liées

Au cours de l'exercice, il n'a été conclu aucune convention avec les parties liées au sens R.123-198 du Code du commerce, d'un montant significatif et à des conditions qui n'auraient pas été des conditions normales de marché.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Emballages récupérables et divers	43 500		33 839
Immobilisations corporelles en cours			344 274
TOTAL	43 500		378 113
TOTAL GENERAL	43 500		378 113

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Emballages récupérables et divers			77 340	77 340
Immobilisations corporelles en cours	33 839	0	310 435	310 435
TOTAL	33 839	0	387 774	387 774
TOTAL GENERAL	33 839	0	387 774	387 774

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Emballages récupérables et divers	206	9 633		9 839
TOTAL	206	9 633		9 839
TOTAL GENERAL	206	9 633		9 839

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Emballages récupérables et divers	9 633				
TOTAL	9 633				
TOTAL GENERAL	9 633				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges		350 000			350 000
TOTAL		350 000			350 000

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations corporelles		377 935			377 935
Sur comptes clients	6 681	11 991	6 681		11 991
TOTAL	6 681	389 926	6 681		389 926
TOTAL GENERAL	6 681	739 926	6 681		739 926
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		389 926	6 681		
financières		350 000			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	885 241	885 241	
Taxe sur la valeur ajoutée	443 941	443 941	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	2 548	2 548	
Divers état et autres collectivités publiques	14 757	14 757	
Groupe et associés	2 244 924	2 244 924	
Débiteurs divers	12 798	12 798	
TOTAL	3 604 209	3 604 209	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	376	376		
Emprunts et dettes financières divers	11 612	11 612		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 602 299	2 602 299		
Taxe sur la valeur ajoutée	167 563	167 563		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	226 641	226 641		
Autres dettes	17 989	17 989		
Produits constatés d'avance	730 975	730 975		
TOTAL	3 757 454	3 757 454		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	169			

Etat des dettes

Le poste Taxe sur valeur ajoutée comprend 19 780 euros de compte courant groupe.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	100.0000	400			400

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	8 à 15 ans
Installations techniques	Linéaire	8 à 30 ans
Matériels et outillages	Linéaire	8 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	14 757
Total	14 757

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Détail des produits à recevoir

	Montant
Taxes - Provision Taxe CET	14 757
Total	14 757

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 602 299
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	109 158
Total	2 711 456

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Détail des charges à payer

	Montant
Fournisseurs - Factures à recevoir sur exploitation	4 973
Fournisseurs - Factures à recevoir sur loyers & redevances	2 433 405
Fournisseurs - Factures à recevoir sur impôts et taxes diver	163 920
Fournisseurs - Factures à recevoir sur immobilisations	109 158
Total	2 711 456

Charges et produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	730 975
Total	730 975

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Détail des produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-189)

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PCA - Divers	1 5 5		
PCA - Abonnements automatiques	7 3 0 8 2 0		
Total	7 3 0 9 7 5		

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Autres créances	2 2 5 7 7 2 2		
Dettes fiscales	1 9 7 8 0		

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	3 8 4 3 6 5
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	3 8 4 3 6 5
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	3 8 4 3 6 5
Variation en cours d'exercice	
Variation des primes, réserves, report à nouveau	8 7 6 3 2 6 -
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	4 9 1 9 6 1 -
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	8 7 6 3 2 6 -
dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	0
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	8 7 6 3 2 6 -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Prestations de services	2 429 420
Produits activités annexes	15 216
Total	2 444 636

Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation comprend ne comprend pas de produits concernant les entreprises liées.

Le résultat d'exploitation comprend 525 216 euros de charges concernant les entreprises liées.

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total		56

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Néant

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		7 288 052
Redevances restant dues liées au contrat DSP	7 288 052	
Total (1)		7 288 052

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Crédit Lyonnais	50 000
Total	50 000

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Néant

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
BYZANTIUM MIDCO 2	BV		OVERSCHIE STRAAT 61-5 1062 XD AMSTERDAM

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Néant

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Néant

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000
Nbre des actions ordinaires existantes	400	400	400	400	400
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	2 133 384	2 253 099	1 762 875	2 250 864	2 444 636
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	176 782	333 086	193 025	312 829	206 918
Impôts sur les bénéfices	14 128	42 145	32 449	53 560	
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	36 328	108 372	83 439	148 554	535 961-
Résultat distribué		36 328			340 365
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	406.63	727.35	401.44	648.17	517.29
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	90.82	270.93	208.60	371.39	1 339.90-
Dividende distribué à chaque action		90.82			850.91
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice					
Montant de la masse salariale de l'exercice					
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice					

SAS MARSEILLAISE DE STATIONNEMENT
92130 ISSY LES MOULINEAUX

SAS MARSEILLAISE DE STATIONNEMENT

1 RUE JACQUES HENRI LARTIGUE

92130 ISSY LES MOULINEAUX

DOSSIER FISCAL

COEPTO

11 Rue Jean Rodier

31400 TOULOUSE

05.61.17.42.06

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012022	et clos le	31122022	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	<input checked="" type="checkbox"/>
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SAS MARSEILLAISE DE STATIONNEMENT	1 RUE JACQUES HENRI LARTIGUE
SIRET 5 0 3 1 4 8 6 9 4 0 0 0 3 0	92130 ISSY LES MOULINEAUX
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:	
DGE 6 - 8 RUE COURTOIS 93505 PANTIN CEDEX	
SIRET	4 4 3 2 7 5 9 0 4 0 0 0 4 5

B ACTIVITE	
Activités exercées	Services auxiliaires des transports
Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)			
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	Déficit	185 961
Bénéfice imposable à 15%	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	PV à long terme imposables à 19%	
	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprises nouvelles, art 44 sexies <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A <input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>	
Entreprises nouvelles, art 44 septies <input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies <input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A <input type="checkbox"/>		
Société d'investissement immobilier cotée <input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies <input type="checkbox"/>		
	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W <input type="checkbox"/>		

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%	

G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	<input type="checkbox"/>
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom NIF
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	<input type="checkbox"/>
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom NIF

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liassés fiscaux sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
COEPTO 11 Rue Jean Rodier 31400 TOULOUSE Tél: 05.61.17.42.06	
OGA/OMGA	Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
	Date: 31/03/2023 Lieu MARSEILLE
	Qualité et nom du signataire: PRESIDENT
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Signature Q PARK BV
Examen de conformité fiscale (ECF)	

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

M a a ru de di ri u i 1	a e ar a ci e e e a	340 365	a e ar u a i e e c ar du er ice de i re	b
M a de di ri u i c rre da de r u rai u a a a e d a ci ed i e a e e iciaire 2	c			
M a de r a a ce u ac e c e i aux a ci aci aire e r eur de ar i direc e e i ar er e	d			
M a de di ri u i	e			
au re ue ce e i e e a	f			
c e d ci de u 3	g			
M a de re u di ri u i i e a a e e de 0 r u au 2 du 3 de ar ice 1 du CGI	i			
M a de re u di ri u i i e a a e e de 0 r u au 2 du 3 de ar ice 1 du CGI	j			
M a de re u r ari	Total (a à h)	340 365		

J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

N r d icie e uai ar 3 a III au CGI SARL u e a ci SCA a ci ra SNC u SCS a ci e u c a di SE e de c r ri aire de a ire a ci ra u c ar i a	ur e SARL	S e er e auc ur de a ri de re ue ur a ie e de i ur e ci c a ue a ci ra u d i c 1 i re de rai e e u e i de i re ur e e r ai aire de rai u a re r u rai de e ci da a ci					
	N re de ar cia e a ar e a c a ue a ci e u e r ri ue u u rui	A e au c ur de a ue e e er e e e ec u	M a de e er e				i re de rai de re r e a i r e i e au re ue ceux i da e
1	2	3	i re de rai e e de i i e de d ace e e i de i r re e	l de i r ai aire	Re ur e e	l de i r ai aire	Re ur e e

K DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

M a ru de a aire a rac i ai e de e c ri e da e DADS e er e aux a re i u c ra e aux a dica a			
R r ce i d raire de c i i e de c ur a e			
MOINS ALUES A LONG TERME IM OS ES	0	1	19
M LT re a re r er u er ure de ex ercice			
M LT i u e ur e LT de ex ercice			
M LT r ai e auc ur de ex ercice			
M LT re a re r er			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

M a cu u de d e er e e e i ur e re u a e ai u u a ure d cu e e er u au i re de ex ercice

N re de re u a e ai u u a ure d cu e d i r au i re de ex ercice

BILAN - ACTIF

1

Désignation de l'entreprise : SAS MARSEILLAISE DE STATIONNEMENT Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 1 RUE JACQUES HENRI LARTIGUE 92130 ISSY LES MOULINEAUX Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 50314869400030 Néant *

				Exercice N clos le, <u>31122022</u>		N-1 <u>31122021</u>	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
	Frais de développement *	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
	Fonds commercial (1)	AH	AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO				
	Constructions	AP	AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	387 774	(310 435)	43 295	
	Immobilisations en cours	AV	AW	310 435	310 435		
	Avances et acomptes	AX	AY				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV				
	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
	Autres titres immobilisés	BD	BE				
	Prêts	BF	BG				
	Autres immobilisations financières*	BH	BI				
	TOTAL (II)	BJ	387 774	387 774		43 295	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Créances	BX	BY	11 991	873 250	858 776
	BZ	CA	2 718 968	2 718 968	2 231 156		
DIVERS	CREANCES	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
		Disponibilités	CF	CG	23 275	23 275	5 640
Comptes de régularisation	DIVERS	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI			
		TOTAL (III)	CJ	3 627 484	11 991	3 615 493	3 095 572
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	4 015 259	399 765	3 615 493	3 138 867		

Renvois : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Stocks : Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans le formulaire n° 2022 En Euros. Reçu au Contrôle de légalité le 13 octobre 2023

Désignation de l'entreprise : SAS MARSEILLAISE DE STATIONNEMENT

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :40...000.....)	DA	40 000	40 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	4 000	4 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH			191 811
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(535 961)	148 554	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	(491 961)	384 365	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	350 000		
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR	350 000		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	376	311	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	11 612	11 443	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 602 299	1 896 263	
	Dettes fiscales et sociales	DY	167 563	208 380	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	226 641	17 191	
	Autres dettes	EA	17 989	11 087	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	730 975	609 828	
TOTAL (IV)	EC	3 757 454	2 754 502		
	Ecarts de conversion passif *	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 615 493	3 138 867		
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 757 454	2 754 502		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	376	311		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS MARSEILLAISE DE STATIONNEMENT

Néant *

		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	{ biens* services*	FD		FE		FF		
			FG	2 444 636	FH		FI	2 444 636	2 250 864
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 444 636	FK		FL	2 444 636	2 250 864	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	6 681	15 728	
	Autres produits (1) (11)					FQ	2 029	82	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 453 346	2 266 674
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	712 950	603 281	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	42 658	12 076	
	Salaires et traitements*					FY			
	Charges sociales (10)					FZ			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	9 633	119 762
							GB	377 935	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	11 991	6 681
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	1 484 196	1 322 782	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 639 363	2 064 582
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(186 017)	202 092	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH	21 811		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI	21 811		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	56	126	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	56	126	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	350 000		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR			
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	350 000		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(349 944)	126	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(535 961)	202 218	

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quatria

Désignation de l'entreprise : SAS MARSEILLAISE DE STATIONNEMENT		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	104	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	104	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(104)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	53 560	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 475 213	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 118 246	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(535 961) 148 554	
RENOVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP	
		- Crédit bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	1 483 493	1 316 494	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6			
	obligatoires	A9		
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8			
	dont cotisations Madelin	A7		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quatria

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS MARSEILLAISE DE STATIONNEMENT Néant *

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	
INCORP.	TOTAL I		CZ	D8	D9		
	TOTAL II		KD	KE	KF		
Frais d'établissement et de développement							
Autres postes d'immobilisations incorporelles							
Terrains			KG	KH	KI		
Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ	KK	KL		
	Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM	KN	KO		
Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants M2	KP	KQ	KR		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants M3	KS	KT	KU		
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *		KV	KW	KX		
	Matériel de transport *		KY	KZ	LA		
	Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	LC	LD		
	Emballages récupérables et divers *		LE	43 500	LF	LG	33 839
Immobilisations corporelles en cours			LH	LI	LJ	344 274	
Avances et acomptes			LK	LL	LM		
TOTAL III			LN	43 500	LO	378 113	
Participations évaluées par mise en équivalence			8G	8M	8T		
Autres participations			8U	8V	8W		
Autres titres immobilisés			IP	IR	IS		
Prêts et autres immobilisations financières			IT	IU	IV		
TOTAL IV			LQ	LR	LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			OG	43 500	OH	OJ	378 113

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
				par virement de poste à poste				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence	
INCORP.	TOTAL I		IN	CØ	DØ	D7			
	TOTAL II		IO	LV	LW	IX			
Frais d'établissement et de développement									
Autres postes d'immobilisations incorporelles									
Terrains			IP	LX	LY	LZ			
Constructions	Sur sol propre		IQ	MA	MB	MC			
	Sur sol d'autrui		IR	MD	ME	MF			
	Inst. gales, agenets et am. des constructions		IS	MG	MH	MI			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT	MJ	MK	ML			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets, aménagements divers		IU	MM	MN	MO			
	Matériel de transport		IV	MP	MQ	MR			
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW	MS	MT	MU			
	Emballages récupérables et divers *		IX	MV	MW	77 340	MX	77 340	
Immobilisations corporelles en cours			MY	33 839	MZ	0	NA	310 435	
Avances et acomptes			NC		ND		NE		
TOTAL III			IY	33 839	NG	0	NH	387 774	
Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		OÙ		M7	OÙ	
Autres participations			IØ		OØ		OY	OØ	
Autres titres immobilisés			I1		2B		2C	2D	
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	2G	
TOTAL IV			I3		NJ		NK	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	33 839	OØ	0	ØL	387 774	
								OØ	
								387 774	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(Ne pas reporter le montant des centimes)

Cegid Quadra

Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 2 2

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS MARSEILLAISE DE STATIONNEMENT

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS MARSEILLAISE DE STATIONNEMENT Néant *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP	206	QR	9 633	QS		QT	9 839
TOTAL II		QU	206	QV	9 633	QW		QX	9 839
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	206	QP	9 633	QQ		QR	9 839

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4
Inst. gales, agenc. et am. des const.		S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5
Autres immobilisations corporelles	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations	NL						NM						NO	
TOTAL III														
Total général (I+II+III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW						NY						NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Désignation de l'entreprise : SAS MARSEILLAISE DE STATIONNEMENT

Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
	- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UE	UF	
	- financières	UG	UG	UH	
	- exceptionnelles	UJ	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : SAS MARSEILLAISE DE STATIONNEMENT Néant *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an		
				1		2		3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA								
	Autres créances clients	UX	885 241		885 241					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * Provision pour dépréciation antérieurement constituée *	UO								
	Personnel et comptes rattachés	UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	443 941		443 941				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	2 548		2 548				
		Divers	VP	14 757		14 757				
	Groupe et associés (2)	VC	2 244 924		2 244 924					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	12 798		12 798					
	Charges constatées d'avance	VS								
	TOTAUX		VT	3 604 209	VU	3 604 209	VV			
	RENVIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
(1) - Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE								
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF								

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
				1		2		3		4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	376		376						
	à plus de 1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	11 612		11 612						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	2 602 299		2 602 299						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	167 563		167 563						
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	226 641		226 641						
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	17 989		17 989						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	730 975		730 975						
TOTAUX		VY	3 757 454	VZ	3 757 454						
RENVIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	169	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL						
	(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegrid Quadra

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Main tax form table with columns for company name (SAS MARSEILLAISE DE STATIONNEMENT), exercise year (2023), and various tax categories (I Réintégrations, II Déductions, III Résultat fiscal) with sub-rows for different types of income and deductions.

Cegid Quatrin

Désignation de l'entreprise : <u>SAS MARSEILLAISE DE STATIONNEMENT</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
I SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice		K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
III PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
Provision pour contrat déficitaire	8X	350 000	8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise : <u>SAS MARSEILLAISE DE STATIONNEMENT</u>										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	191 811	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB						
							- Autres réserves	ZD					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	148 554		Dividendes	ZE		340 365					
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions	ZF							
	TOTAL I	OF	340 365		Report à nouveau	ZG		0					
										TOTAL II		340 365	
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier	précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7			YQ					
	- Engagements de crédit-bail immobilier							YR					
	- Effets portés à l'escompte et non échus							YS					
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance							YT	525 216	585 408			
	- Locations, charges locatives et de copropriété	dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8			XQ	163 920				
	- Personnel extérieur à l'entreprise							YU					
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	1 627				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV					
	- Autres comptes	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES			ST	22 187	17 873			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	712 950	603 281
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE							YW	42 658	12 076			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés				ZS			9Z					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX	42 658	12 076
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)							YY	501 791	456 190			
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	278 069	389 804			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2022)*							OB					
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							OS					
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK	3.38	%	2.96	%	
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP						- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG					
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							RH					
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA	(185 961)	Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL					
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO					
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe			JJ	4 4 3 2 7 5 9 0 4 0 0 0 4 5					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS MARSEILLAISE DE STATIONNEMENT Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)	Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-values taxables à 19% (1) (11)
				19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
				I - Immobilisations *	1	2	
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne (9))						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne (10))			(A)	(B) (ventilation par taux)	(C)	
CADRE C : autres plus-value taxable à 19% (11)							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS MARSEILLAISE DE STATIONNEMENTNéant *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12.8 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
	À 19 % ou 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice		À 15 % ou 19 %		
①	②	③		④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

16

Désignation de l'entreprise : SAS MARSEILLAISE DE STATIONNEMENT				Néant <input type="checkbox"/>	
Exercice ouvert le : 01/01/2022		et clos le : 31/12/2022		Durée en nombre de mois	
				1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				YP	0
dont apprentis				YF	
dont handicapés				YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	2 444 636
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT	
TOTAL 1				OX	2 444 636
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	2 029
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE	
Subventions d'exploitation reçues				OF	
Variation positive des stocks				OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT	
TOTAL 2				OM	2 029
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				ON	
Variation négative des stocks				OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	712 950
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	703
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY	
TOTAL 3				OJ	713 653
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3)	
				OG	1 733 012
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).				SA	1 733 012
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	2 444 636	Effectifs au sens de la CVAE *	
		EY		0	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				HX	205 713 356
Période de référence		GY	01/01/2022	GZ	31/12/2022
Date de cessation				HR	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant *N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 2

N° SIRET 5 0 3 1 4 8 6 9 4 0 0 0 3 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS MARSEILLAISE DE STATIONNEMENT

ADRESSE (voie) 1 RUE JACQUES HENRI LARTIGUE

CODE POSTAL 92130 VILLE ISSY LES MOULINEAUX

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 400

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination Q-PARK FRANCE

N° SIREN (si société établie en France) 378888234 % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 400

Adresse : N° 1 Voie RUE JACQUES HENRI LARTIGUE

Code postal 92130 Commune ISSY LES MOULINEAUX Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 grid box

(1)

Néant [X] *

N° de dépôt

Empty box for deposit number

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 2

N° SIRET 5 0 3 1 4 8 6 9 4 0 0 0 3 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS MARSEILLAISE DE STATIONNEMENT

ADRESSE (voie) 1 RUE JACQUES HENRI LARTIGUE

CODE POSTAL 92130 VILLE ISSY LES MOULINEAUX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS
**DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ
COMME SI ELLE ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT**

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SAS MARSEILLAISE DE STATIONNEMENT
N° SIRET : 50314869400030

Néant *

Exercice ouvert le : 01012022

clos le : 31122022

Bénéfice comptable de l'exercice
(report de la ligne WA du 2058 A-SD)**I - RÉINTÉGRATIONS**

Réintégrations (report des lignes WD à Y3 du 2058-A-SD)	E1	
	E2	350 000

Réintégrations des charges financières selon l'article 212 bis du CGI	E9	
---	----	--

Réintégration de 4% du produit des participations concernées par le taux réduit de la quote-part de frais et charges mentionnée en ligne 2A du tableau 2058-A-SD	Z7	
--	----	--

II - DÉDUCTIONS	TOTAL I	E3	350 000
------------------------	---------	----	---------

Perte comptable de l'exercice (report de la ligne WS du 2058 A-SD)	E4	535 961
---	----	---------

Déductions (report des lignes WT, WU, WZ et XA à Y2 du tableau 2058-A-SD)	E5	
---	----	--

Plus-values nettes à long terme	• imposées au taux de 19 %	EY	
---------------------------------	----------------------------	----	--

• imposées au taux de 15 %	E6	
----------------------------	----	--

• imposées au taux de 0 %	EZ	
---------------------------	----	--

• imputées sur les moins-values nettes à long terme	E7	
---	----	--

• imputées sur les déficits antérieurs	E8	
--	----	--

• autres plus-values imposées au taux de 19 % (art. 210F, 208 C et 219-IV du CGI)	I9	
--	----	--

III - RÉSULTAT FISCAL	TOTAL II	F1	535 961
------------------------------	----------	----	---------

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	Bénéfice (I-II)	F2	
	Déficit (II-I)	F3	185 961

Déficit de l'exercice reporté en arrière *	F4	
--	----	--

Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (à détailler au cadre I du tableau n° 2058 B bis)*		
--	--	--

Résultat fiscal	Bénéfice	F6 F8	
	Déficit	F9	185 961

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

**ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS
ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME
COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT**

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SAS MARSEILLAISE DE STATIONNEMENT

Néant *Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats : 8 RUE COURTOIS

PANTIN

Exercice ouvert le : 01012022
clos le : 31122022

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19%	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15%	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0%	
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art.219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES DEFICITS*

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		M5	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	(Nombre d'opérations sur l'exercice) M5ter
Déficits imputés		J9	
Déficits reportables		M6	
Déficits nés au titre de l'exercice		H8	185 961
Total des déficits restant à reporter		H9	185 961

(1) Report de la ligne H9 du tableau 2058 B bis déposé au titre de l'exercice précédent.

II - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15%	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col : 2 + 3 + 4 - 5 - 6
	À 15 %	À 19 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice			
1	2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) L'article 219-I-a-sexies-0 du CGI, admet sous conditions et dans certaines limites, l'imputation des moins-values antérieures sur cessions de certains titres exclus du régime du long terme.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n° 2058-NOT-SD et la notice 2032-SD.

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.

Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : SAS MARSEILLAISE DE STATIONNEMENT

Cocher la case si la déclaration souscrite concerne la société mère (Résultat d'ensemble)

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats : 8 RUE COURTOIS PANTIN

SIRET Société intégrée 50314869400030

Néant *

Exercice ouvert le : 01012022 C e 31122022

A - RÉSULTAT	Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions	
	CA		CB	
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble				185 961
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 4 du CGI)	CD			
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus, à hauteur de 99 % de leur montant, pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 B alinéa 3 du CGI)			CE	
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art.223 B alinéa 3 du CGI)	CF		CG	
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 5 du CGI applicable aux ex ouverts avant le 01/01/19)	CH		CJ	
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art. 217 undecies) pour des opérations intra-groupe	CL			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)	CM		CN	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	DU		DV	
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession dont le résultat ou la plus ou moins-value n'a pas été retenu pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)	CP			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI)	CR		CS	
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31-12-86 et la date d'entrée dans le groupe	CT			
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées	CU			
Autres régularisations (à détailler)	CV		CW	
TOTAL	CX		CY	185 961
BÉNÉFICE (CX - CY) ou DÉFICIT (CY - CX)	CZ		DA	185 961

B- PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME	Cessions d'immobilisations					
	Plus-values et réintégrations			Moins values et déductions		
	Taux de 19 % (3)	Taux de 15 %	Taux de 0 %	Taux de 19 % (3)	Taux de 15 %	Taux de 0 %
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nettes d'ensemble	BT	B9	C1	A1	C2	C3
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société et reprises correspondantes	BU	C4	C5	A2	C6	C7
Résultat, plus ou moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (1) (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	BV	C8	C9	A3	DI	DO
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 2 du CGI)	BW	DQ	DY	A4	DZ	B8
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	BX	D1	D2	A5	D3	D4
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY	D5	D6	A6	D7	D8
Autres régularisations (à détailler)	BZ	D9	EA	A7	EB	EC
SOUS TOTAL	BS	ED	EE	A8	EF	EG
TOTAL u a u e S A u i a u e A S aux de 19	BR			A9		
TOTAL u a u e ED E u i a u e E ED aux de 1		B7			B6	
TOTAL u a u e 3 EE EG u i a u e EG EE aux de 0			B5			B4

C- AUTRES PLUS-VALUES A 1	
Plus-values à 19 % (art. 210 F, 208 C et 219-IV du CGI)	B3

1 r i r e r u d d u i r e c a d e c e i d e r i e d e r u e u d a r e i a u d e u x i e a i a d e a r t i c l e 2 2 3 d u C G I
 2 Y c r i a r i e e i r r u i r e e d i r e c r a e i a e c e d i i i d e a r t i c l e 3 9 d u C G I
 3 L e a u x d e 1 9 c e r e e c i r d r a c e i i i r e S l c e
 D e e x i c a i c e r a c e e r u r i u e d e d a a i c e

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegrid Quadria

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS
**ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT
ET AUX PLUS OU MOINS VALUES NETTES À LONG TERME
POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE**

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.

Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société).

Dénomination de la société intégrée ou du groupe :

SAS MARSEILLAISE DE STATIONNEMENT

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultat :

8 RUE COURTOIS

Cocher la case si la déclaration
souscrite concerne la société mère
(résultat d'ensemble)

PANTIN

SIRET Société intégrée 50314869400030

Exercice ouvert le : 01012022 clos le : 31122022

Néant *

A - RÉSULTAT		Bénéfice et réintégrations			Déficit et déductions								
Plus et moins-values nettes à court terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe		FA			FB								
Réintégrations des abandons de créances, subventions directes et indirectes, non pris en compte pour la détermination du résultat des exercices ouverts avant le 1er janvier 2021		FD			FE								
Provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe					FZ								
Autres régularisations (à détailler)		FG			FH								
TOTAL		FK			FL								
BENEFICE (1) FK - FL DEFICIT FL - FK		FM			FN								
B- PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME		Cessions d'immobilisations											
		Plus-values et réintégrations			Moins-values et déductions								
		Taux de 19 % (2)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (2)	Taux de 19 % (2)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (2)						
Plus et moins-values nettes à long terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe.		GB		F2		F3		GF		F4		F5	
Provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe (2)						F6		GG		F7		F8	
Autres régularisations (à détailler)		GC		F9		G1		GH		G2		G3	
Sous Total		GD		G4		G5		GI		G6		G7	
Total Plus-values (GD-GI) ou moins-values (GI-GD) Taux de 19 %		GE						GJ					
Total Plus-values (2) (G4-G6) ou moins-values (G6-G4) Taux de 15 %				E8						E6			
Total Plus-values (2) (G5-G7) ou moins-values (G7-G5) Taux de 0 %						E7						E5	

(1) Conformément aux articles 223 L-6 c et 223 L-6 e du CGI, la société absorbante ou bénéficiaire des apports peut réduire ou annuler les réintégrations de sortie en imputant sur ces sommes tout ou partie du déficit d'ensemble ou de la moins-value nette à long terme d'ensemble encore reportables à la date d'effet de la fusion ou de la scission.

(2) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPI)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS
**FICHE DE CALCUL DU PLAFONNEMENT DES RÉSULTATS
ET DES PLUS-VALUES NETTES À LONG TERME
POUR L'IMPUTATION DES DÉFICITS ET MOINS-VALUES
ANTÉRIEURS À L'ENTRÉE DANS LE GROUPE**

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SAS MARSEILLAISE DE STATIONNEMENT

N°SIRET : 5 0 3 1 4 8 6 9 4 0 0 0 3 0

Exercice ouvert le : 01/01/2022 clos le : 31/12/2022

Néant *

Plafonnement des plus-values nettes à long terme d'imputation (Art 223 I 4 du CGI)	1	15	0
Plus ou moins-values nettes à long terme déterminées par l'entreprise	1		
Plus-values à court terme et résultats provenant de certaines cessions et non retenues pour la détermination du résultat d'ensemble y compris les résultats de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	2		
Plus-values à long terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	3		
Moins-values à long terme résultant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	4		
Plus-values nettes à long terme utilisées pour l'imputation des déficits et des moins-values nettes à long terme antérieurs : 1 - (2+3) + 4	5		

Plafonnement du bénéfice d'imputation (Art 223 I 4 du CGI)		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables (Bénéfice : 2058 A-SD ligne XI) (ou Déficit : 2058 A-SD ligne XJ)	6	(185 961)
Abandons de créances et subventions directes et indirectes	7	
Plus-values à long terme résultant de certaines cessions et non retenues pour la détermination de la plus-value nette à long terme d'ensemble y compris les plus-values de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	8	
Plus-values à court terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	9	
Plus-values sur immobilisations amortissables dégagées lors d'un apport qui a bénéficié du régime de l'article 210 A du CGI et qui sont réintégrées par la société bénéficiaire de cet apport	10	
Réévaluations libres	11	
Pertes provenant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	12	
Bénéfice utilisé pour l'imputation des déficits antérieurs : 6 - (7+8+9+10+11) + 12	13	

(1) pour les cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière (SPI) cotées

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS
**ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT D'ENSEMBLE ET
AUX PLUS-VALUES OU MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME D'ENSEMBLE
AU TITRE DES OPÉRATIONS LIÉES À DES SOCIÉTÉS INTERMÉDIAIRES
ET/OU À L'ENTITÉ MÈRE NON RÉSIDENTE ET/OU LES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES**

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble pour chaque société dont les résultats transmis au groupe sont concernés par ces rectifications. Une copie sera jointe à la déclaration de résultat de la filiale.)



Dénomination de la société mère :										QPARK HOLDING																									
SIREN de la société mère :										4	4	3	2	7	5	9	0	4																	
Dénomination de la société intégrée concernée par les rectifications :										SAS MARSEILLAISE DE STATIONNEMENT																									
SIREN de la société intégrée :										5	0	3	1	4	8	6	9	4																	
Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats :										8 RUE COURTOIS PANTIN																									
Exercice ouvert le :										0	1	0	1	2	0	2	2	Clos le :										3	1	1	2	2	0	2	2
A - RÉSULTAT D'ENSEMBLE										Montants rapportés au résultat d'ensemble					Montants déduits du résultat d'ensemble																				
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime «mère-filles» perçus par une société du groupe d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223 B, alinéa 2) (2)															MB																				
Provisions constituées ou reprises à raison d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (créances, risques, titres exclus du régime du long terme) (art. 223 B, alinéa 3)										MC					MD																				
Charges financières liées à l'acquisition des titres d'une société membre du groupe ou des titres d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223 B, alinéa 6)										MI																									
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (court terme) (art. 223 F)										ML					MO																				
TOTAL										MP					MQ																				

B- PLUS-VALUES ET MOINS-VALUES NETTE A LONG TERME D'ENSEMBLE	Montants rapportés à la plus-value ou moins-value nette d'ensemble				Montants déduits de la plus-value ou moins-value nette d'ensemble			
	Plus et moins-values à long terme à 19 %		Plus et moins-values à long terme à 0 %		Plus et moins-values à long terme à 19 %		Plus et moins-values à long terme à 0 %	
Provisions constituées à raison de la dépréciation des titres d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère et reprises (art. 223D, alinéa 4)	NA		ND		NG		NJ	
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223F)	NB		NE		NH		NK	
TOTAL	NC		NF		NI		NL	

1 La ci re de ra u r er ce a eaux 20 A SD

2 L r ue a ci i er diaire e i re r ide e u a ci ra re re i de ui u du exercice e c di i ur re e re du r ue au re ue ce e d re u i e i ur e ci e ra ce



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

Formulaire EDI 1330-CVAE
pour 2023

COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES

DECLARATION DE LA VALEUR AJOUTEE ET DES EFFECTIFS SALARIES

La déclaration N° 1330-CVAE doit impérativement faire l'objet d'un dépôt dématérialisé

Vous trouverez toutes les informations utiles sur www.impots.gouv.fr / Rubrique PROFESSIONNELS

D i a i de e r e r i e		SAS MARSEILLAISE DE STATIONNEMENT																			
Adre e	N	1																			
	ie	RUE JACQUES HENRI LARTIGUE																			
	C de a	9	2	1	3	0															
	C u e	ISSY LES MOULINEAUX																			
N SIRET de a i e e r i c i a		5	0	3	1	4	8	6	9	4	0	0	0	3	0						
ri de de r re ce (JJMMAAAA)	0	1	/	0	1	/	2	0	2	2	au	3	1	/	1	2	/	2	0	2	2
Da e de ce a i	W	W			/																

I. CAS SPECIFIQUE DES ENTREPRISES MONO-ETABLISSEMENT

La déclaration n° 1330-CVAE-SD des assujettis doit indiquer, par établissement ou par lieu d'emploi situé en France, le nombre de salariés employés au cours de la période de référence définie à l'article 1586 quinquies du CGI.

Les entreprises qui exploitent un établissement unique au sens de la CFE et qui n'emploient pas de salarié exerçant une activité plus de trois mois sur un lieu hors de l'entreprise (chantiers, missions, etc.) sont considérées, sauf exclusions mentionnées dans la notice, comme mono-établissement.

Si vous êtes dans cette situation, vous pouvez, soit remplir la déclaration n° 1330, soit servir uniquement le cadre réservé à la CVAE dans votre déclaration de résultat : modèles n° 2033-E-SD, n° 2035-E-SD, n°2059-E-SD ou n° 2072-E-SD.

II. MONTANT DE LA VALEUR AJOUTEE

Valeur ajoutée	A2	1 733 012	case JU du 2035-E-SD, case 117 du 2033-E-SD, case SA du 2059-E-SD ou case D12 du 2072-E-SD
Chiffre d'affaires de référence	A3	2 444 636	à reporter case A1 de la 1329-DEF-SD
Chiffre d'affaires de référence du groupe	B6	205 713 356	à reporter case A3 de la 1329-DEF-SD

Le montant de la valeur ajoutée à indiquer correspond à celui résultant du calcul effectué, au titre de la période de référence, sur les tableaux de la série E des imprimés des liasses fiscales (BIC, IS, BNC et RF). Pour les entreprises du secteur financier (banques, assurances, etc.), les entreprises ayant exercé l'option prévue à l'article 93 A du CGI ou les entreprises qui produisent de l'électricité, une définition particulière de la valeur ajoutée doit être retenue.

A MARSEILLE	Date 31/03/2023	Signature Q PARK BV
----------------	--------------------	------------------------

(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)

I - Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice

A- Règles de droit commun

Charges financières nettes de l'exercice	a	
EBITDA fiscal de l'exercice	b	206 918
Fraction de charges financières nettes du groupe non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	c-1	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes):(c-1)-75% x (c-1)	c-2	

B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé

Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d	
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e	
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)	f	

C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation

Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées non membres du groupe fiscal, pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g	
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées non membres du groupe fiscal, excédant 1,5 une fois et demie les fonds propres	h	

II - Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report

A- Suivi des charges financières nettes en report

Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 13ème alinéa de l'article 223 B du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2022)	i	
Montant des charges financières nettes en report transférées	i bis	
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	i ter	
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit	i quater	
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice : (c-1) - (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k	
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) + (i bis) - (j) + (k)	l	

B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report

		Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o	3 000 000			3 000 000
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p	3 000 000			3 000 000
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q	3 000 000			3 000 000
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r		3 000 000		3 000 000

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) - (f)

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de
En Euros. Reçu au Contrôle de légalité le 13 octobre 2023

SAS MARSEILLAISE DE STATIONNEMENT

1 RUE JACQUES HENRI LARTIGUE

92130 ISSY LES MOULINEAUX

DOSSIER DE GESTION

COEPTO

11 Rue Jean Rodier

31400 TOULOUSE

05.61.17.42.06

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022 12	31/12/2021 12	Euros	%
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	310 434. 82-	43 294. 71	353 729. 53-	817. 03-
22510000 DSP - Ascenseurs	2 525. 90	2 525. 90		
22515000 DSP - Ventilation désenfumage	17 500. 00	7 500. 00	10 000. 00	133. 33
22517000 DSP - Installation vidéo inter	955. 57	705. 57	250. 00	35. 43
22518000 DSP - Installation climatisati	4 300. 00	4 300. 00		
22520000 DSP - Travaux Electricité & éc	13 743. 13		13 743. 13	
22521000 DSP - Autres installations	6 844. 00		6 844. 00	
22527000 DSP - Autres Agencts, Amenagts	31 471. 00	28 469. 00	3 002. 00	10. 54
28250000 Amt. parking mis en conces DSP	418. 47-	32. 19-	386. 28-	NS
28251000 Amt. Instal & agenct conces DS	9 420. 56-	173. 57-	9 246. 99-	NS
29210000 Prov. dépréc. des immos	377 935. 39-		377 935. 39-	
IMMOBILISATIONS EN COURS	310 434. 82		310 434. 82	
23110000 Immo en cours - Tvx de rénovat	310 434. 82		310 434. 82	
Total II		43 294. 71	43 294. 71-	100. 00-
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	873 250. 06	858 776. 28	14 473. 78	1. 69
41110000 Clients	885 241. 06	865 457. 23	19 783. 83	2. 29
49100000 Prov. dép. des comptes clients	11 991. 00-	6 680. 95-	5 310. 05-	79. 48-
AUTRES CREANCES	2 718 968. 40	2 231 155. 70	487 812. 70	21. 86
40600000 Fournisseurs GRP	12 797. 70		12 797. 70	
44562300 TVA s/immo décaiss en att. 20%	20 181. 00	8 700. 09	11 480. 91	131. 96
44565100 TVA s/décaiss en attente 20%		28 625. 72	28 625. 72-	100. 00-
44586100 TVA s/fact. non parvenue expl	405 567. 51	280 832. 00	124 735. 51	44. 42
44586700 TVA s/fact. non parvenue immo	18 192. 92		18 192. 92	
44715000 Taxe CET	2 548. 00	1 032. 00	1 516. 00	146. 90
44821000 Prov. Taxe CET	14 757. 00	85 585. 00	70 828. 00-	82. 76-
45115500 C/CT s/European Cash Pool	2 222 017. 47	1 543 442. 23	678 575. 24	43. 97
45120000 C/CT Recette/dépense GRP Franc	22 906. 80	282 938. 66	260 031. 86-	91. 90-
DISPONIBILITES	23 274. 72	5 640. 25	17 634. 47	312. 65
51111000 CB à l'encaissement	2 635. 07	576. 70	2 058. 37	356. 92
51112000 GR à l'encaissement	81. 18	166. 10	84. 92-	51. 13-
51113000 Télépéage à l'encaissement	14 772. 12		14 772. 12	
51119000 CB Web + QP Résa à l'encaissem	451. 20	502. 75	51. 55-	10. 25-
53000000 Caisse parcs Espèces	4 735. 15	3 814. 70	920. 45	24. 13
53010000 Caisse coffre parcs	600. 00	580. 00	20. 00	3. 45
Total III	3 615 493. 18	3 095 572. 23	519 920. 95	16. 80
TOTAL GENERAL	3 615 493. 18	3 138 866. 94	476 626. 24	15. 18

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022 12	31/12/2021 12	Euros	%
CAPITAL	40 000. 00	40 000. 00		
10130000 Capital Social	40 000. 00	40 000. 00		
RESERVE LEGALE	4 000. 00	4 000. 00		
10611000 Réserve légale	4 000. 00	4 000. 00		
REPORT A NOUVEAU		191 811. 00	191 811. 00-	100. 00-
11000000 Report à nouveau bénéficiaire		191 811. 00	191 811. 00-	100. 00-
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	535 960. 99-	148 554. 02	684 515. 01-	460. 79-
Total I	491 960. 99-	384 365. 02	876 326. 01-	227. 99-
PROVISIONS POUR RISQUES	350 000. 00		350 000. 00	
15180000 Autres prov. pour R & Charges	350 000. 00		350 000. 00	
Total III	350 000. 00		350 000. 00	
CONCOURS BANCAIRES COURANTS	375. 81	310. 87	64. 94	20. 89
51215000 Banques dans Cash-Pool	375. 81	310. 87	64. 94	20. 89
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	11 611. 60	11 442. 72	168. 88	1. 48
16550000 Cautions sur badges	8 882. 52	8 882. 52		
16550100 Dépôts de garantie	2 729. 08	2 560. 20	168. 88	6. 60
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	2 602 298. 54	1 896 262. 99	706 035. 55	37. 23
40600000 Fournisseurs GRP		206 763. 79	206 763. 79-	100. 00-
40810000 FNP exploit.	4 973. 50	4 507. 20	466. 30	10. 35
40820000 FNP S/Loyer & Redev	2 433 405. 04	1 684 992. 00	748 413. 04	44. 42
40826000 FNP impôts et taxes divers	163 920. 00		163 920. 00	
DETTES FISCALES ET SOCIALES	167 563. 04	208 379. 60	40 816. 56-	19. 59-
44412000 IS Groupe - QPH		53 560. 00	53 560. 00-	100. 00-
44565100 TVA s/décaiss en attente 20%	2 733. 35		2 733. 35	
44572500 TVA s/encaiss en attente 20%	145 049. 44	142 513. 74	2 535. 70	1. 78
44583000 TVA consolidée Groupe QPH	19 780. 25	12 305. 86	7 474. 39	60. 74
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	226 640. 91	17 191. 08	209 449. 83	NS
40410000 Fourn. s/immos	117 483. 40	17 191. 08	100 292. 32	583. 40
40840000 FNP immos	109 157. 51		109 157. 51	
AUTRES DETTES	17 989. 35	11 086. 65	6 902. 70	62. 26
41199900 Clients créditeurs	17 989. 35	11 086. 65	6 902. 70	62. 26
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	730 974. 92	609 828. 01	121 146. 91	19. 87
48710000 PCA divers	155. 00	93. 92	61. 08	65. 03
48710100 PCA abonnements automatique	730 819. 92	609 734. 09	121 085. 83	19. 86
Total IV	3 757 454. 17	2 754 501. 92	1 002 952. 25	36. 41
TOTAL GENERAL	3 615 493. 18	3 138 866. 94	476 626. 24	15. 18

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022 12		31/12/2021 12		Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	2 444 636.28	2 250 864.04	193 772.24	8.61		
70613900 CA Horaires ajustements (PMS)	1 775.12	2 174.16	399.04-	18.35-		
70614100 CA Q-Park résa	23 570.67	15 332.08	8 238.59	53.73		
70614300 Espèces Horaires (PMS)	23 544.59	19 619.08	3 925.51	20.01		
70614400 Cartes CB / VISA / Mastercard	684 728.66	597 397.05	87 331.61	14.62		
70614500 Cartes GR Total	193 155.45	169 781.79	23 373.66	13.77		
70614600 Cartes Télépéage et autres	25 700.57		25 700.57			
70614800 Cartes - Congrès,Forfait,Hotel	118 158.32	157 946.34	39 788.02-	25.19-		
70614900 Cartes - Ventes directes		169.17	169.17-	100.00-		
70615000 Cartes - Assoc. Comm. Ville	11 000.01	7 333.34	3 666.67	50.00		
70615100 Abonnés 7*24 (c2c)	1 254 001.02	1 194 273.69	59 727.33	5.00		
70615300 Abonnés 5*24 (c2c)	87 093.61	62 724.14	24 369.47	38.85		
70615500 Abonnement nuit + WE (c2c)	1 008.67		1 008.67			
70615900 Autres Recettes Horaire divers		846.75	846.75-	100.00-		
70616600 Remises sur Abonnement (c2c)	17 381.63-	13 006.67-	4 374.96-	33.64-		
70617100 Abonnement manuel divers		50.33-	50.33	100.00		
70634000 Rémunération s/ct PUB (c2c)	22 127.63	22 039.96	87.67	0.40		
70641000 Carte perdue (c2c)	937.47	604.12	333.35	55.18		
70880000 Autres produits annexes		500.56-	500.56	100.00		
70890000 MAD emplacement lavage (c2c)	15 216.12	14 179.93	1 036.19	7.31		
Chiffre d'affaires NET	2 444 636.28	2 250 864.04	193 772.24	8.61		
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES	6 680.95	15 727.98	9 047.03-	57.52-		
78160000 Rep prov. créances douteuses	6 680.95	15 727.98	9 047.03-	57.52-		
AUTRES PRODUITS	2 029.18	82.07	1 947.11	NS		
75800000 Produits divers gestion	1 989.18	2.07	1 987.11	NS		
75811000 Frais de Résiliation (c2c)	40.00	80.00	40.00-	50.00-		
Total des Produits d'exploitation	2 453 346.41	2 266 674.09	186 672.32	8.24		
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	712 950.21	603 281.26	109 668.95	18.18		
61122000 Charge s/Ct expl QPF _/_ - GRP	386 163.18	307 029.61	79 133.57	25.77		
61123000 Mission Direct & Ass QPF - GRP	118 000.00	257 326.00	139 326.00-	54.14-		
61125000 Sous-traitance QCR - GRP	14 688.00	14 688.00				
61126000 Sous-traitance ADV - GRP	6 364.80	6 364.80				
61423000 Chg Loc refact -TF,TEOM,aut...	163 920.00		163 920.00			
61596000 Sinistres RC (indemnité versée)	964.00	265.48	698.52	263.12		
61610000 Assurances RC	713.20	560.30	152.90	27.29		
61625000 Assurance DB + PE + DO	10 145.65	9 550.82	594.83	6.23		
62270000 Frais d'actes & de contentieux	1 626.96		1 626.96			
62372000 Commissions Q-Park Résa	4 714.14	3 066.43	1 647.71	53.73		
62781000 Comm. bancaires (CB, Amex,GR,.)	4 424.21	3 515.72	908.49	25.84		
62782000 Frais bancaires autres	684.82	914.10	229.28-	25.08-		
62784000 Frais commissions sur cautions	541.25		541.25			
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	42 658.00	12 076.00	30 582.00	253.25		
63511000 CET (CFE+CVAE+Plaft)	42 658.00	12 076.00	30 582.00	253.25		
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	9 633.27	119 762.30	110 129.03-	91.96-		
68110100 DAP immo incorp s/constr	9 633.27	119 762.30	110 129.03-	91.96-		

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022 12	31/12/2021 12	Euros	%
DOTATIONS AUX DEPRECIATIONS SUR IMMOBILISATIONS	377 935.39		377 935.39	
68160000 Prov dépréciation des immos	377 935.39		377 935.39	
DOTATIONS AUX DEPRECIATIONS SUR ACTIF CIRCULANT	11 991.00	6 680.95	5 310.05	79.48
68174000 Prov. pour clients douteux	11 991.00	6 680.95	5 310.05	79.48
AUTRES CHARGES	1 484 195.53	1 322 781.58	161 413.95	12.20
65100000 Redevances FIXE	1 130 295.00	953 691.00	176 604.00	18.52
65110000 Redevances VARIABLE	353 197.53	362 803.17	9 605.64-	2.65-
65410000 Pertes créances irrécouv exerc	699.97	6 285.15	5 585.18-	88.86-
65800000 Charges diverses gestion	3.03	2.26	0.77	34.07
Total des Charges d'exploitation	2 639 363.40	2 064 582.09	574 781.31	27.84
Résultat d'exploitation	186 016.99-	202 092.00	388 108.99-	192.05-
BENEFICE ATTRIBUE OU PERTE TRANSFEREE	21 811.00		21 811.00	
75590000	21 811.00		21 811.00	
PERTE SUPPORTEE OU BENEFICE TRANSFERE	21 811.00		21 811.00	
65590000 Prov. pour renouvellement	21 811.00		21 811.00	
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	56.00	126.00	70.00-	55.56-
76801500 Pénalités de retard	56.00	126.00	70.00-	55.56-
Total des Produits financiers	56.00	126.00	70.00-	55.56-
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	350 000.00		350 000.00	
68670000	350 000.00		350 000.00	
Total des Charges financières	350 000.00		350 000.00	
Résultat financier	349 944.00-	126.00	350 070.00-	NS
Résultat courant avant impôts	535 960.99-	202 218.00	738 178.99-	365.04-
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL		103.98	103.98-	100.00-
67510000 VNC immo incorporelles		68.49	68.49-	100.00-
67520000 VNC immo corporelles		35.49	35.49-	100.00-
Total des Charges exceptionnelles		103.98	103.98-	100.00-
Résultat exceptionnel		103.98-	103.98	100.00
IMPOTS SUR LES BENEFICES		53 560.00	53 560.00-	100.00-
69500000 Impôt sur les sociétés		53 560.00	53 560.00-	100.00-
Total des produits	2 475 213.41	2 266 800.09	208 413.32	9.19
Total des charges	3 011 174.40	2 118 246.07	892 928.33	42.15
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	535 960.99-	148 554.02	684 515.01-	460.79-